



SAINT ~ CLOUD



Bulletin Municipal

avril 1983 N° 175

PIERRE

CHEMISIER - TAILLEUR

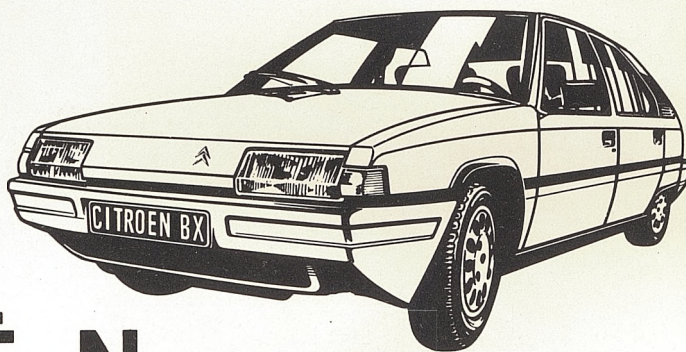
sélectionne pour vous les plus beaux vêtements masculins

69, boulevard de la République ☎ 602.53.15

SERVICE RETOUCHE sur tout vêtement masculin (cuir excepté) provenant ou non de notre magasin

Nouvelle Citroën BX

La voiture qui vit.



CITROËN GARAGE MAGENTA

CARROSSERIE - TOLERIE - PEINTURE
1, bd de la République, 92210 SAINT-CLOUD - 602.59.95

MAGASIN EXPOSITION - ATELIER
4, bd du Général-de-Gaulle, 92380 GARCHES
741.67.36

LOCATION SANS CHAUFFEUR

TOURISME
ET UTILITAIRE

Votre partenaire

2 AGENCES A SAINT-CLOUD :

CD 506

8, RUE DAILLY
Tél. 602.04.17

SB 511

98, RUE DE LA RÉPUBLIQUE
Tél. 602.66.22



CREDIT LYONNAIS



l'Auberge de la Passerelle

un nouveau restaurant à Saint-Cloud

23, boulevard Senard, 92210 Saint-Cloud
☎ 602.00.22

*A votre disposition pour vos repas d'affaires
et petites réceptions*

déjeuner - diner

fermé le dimanche

tableau d'honneur

Olivier Delahousse

Encadrement

Restauration, tableaux et cadres



15, rue de Buzenval
92210 Saint-Cloud
Tél. 602.22.16

Jean LECLERC

42, bd de la République
SAINT-CLOUD
Tél. 602.66.55

PHILIPS

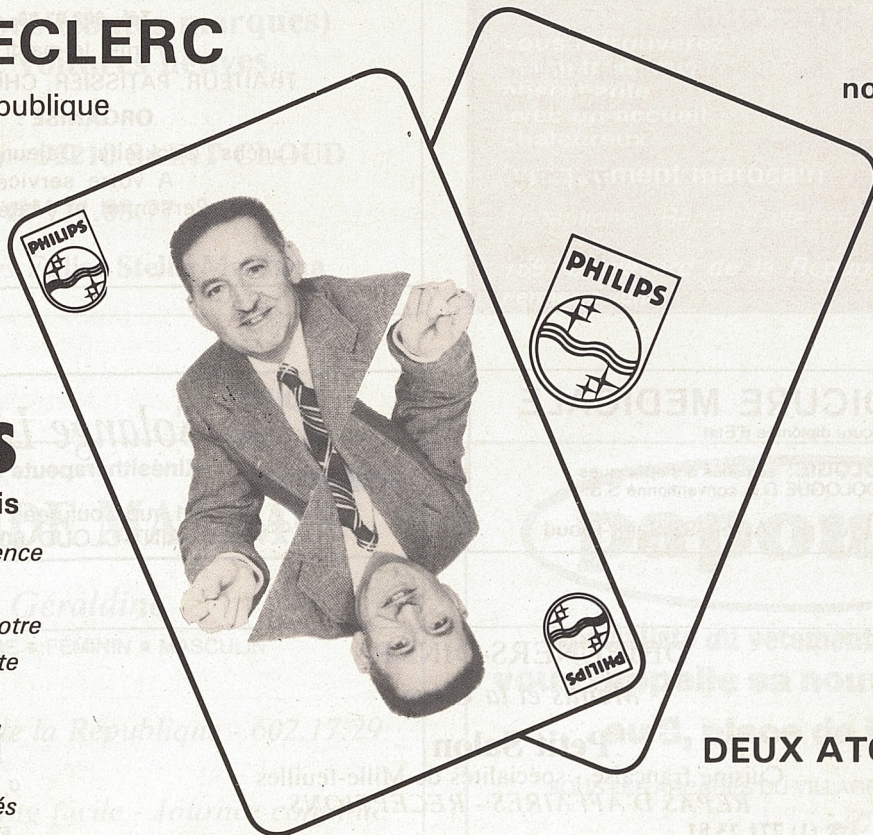
nous a choisis

*Pour notre compétence
technique*

*Pour le sérieux de notre
service après-vente*

*Pour la qualité
de notre accueil*

*Pour notre sens
des responsabilités*

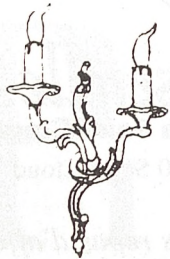


nous avons choisi

PHILIPS

*Pour ses techniques
de pointe
Pour l'étendue
de sa gamme
Pour la qualité
de son assistance
Parce que c'est
la 1^{re} marque*

DEUX ATOUTS!



LUMINAIRES
tous styles

Schifer-Fouchez

MEUBLES DE DÉCORATION
TABLES - MIROIRS
ABAT JOUR

12, rue Dailly, 92210 Saint-Cloud

☎ 602.02.39

La Malle aux Parfums

VOTRE NOUVELLE PARFUMERIE

ESTEE LAUDER

RUBINSTEIN - LANCÔME - GIVENCHY, etc.

11, rue Gounod - 92210 SAINT-CLOUD

☎ 602.31.28

St-Cloud - Tapisserie — Décoration

J. PARENT Maison fondée
en 1860

26, rue de la Porte-Jaune
771.80.88

TENTURES MURALES
VOILAGES, RIDEAUX, SIEGES, LITERIE
RETELEMENTS DE SOL, MOQUETTES

Toute la décoration intérieure



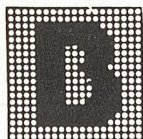
PIANOS

Jean-Claude PENON

18, rue Preschez, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 66.84

VENTE - ACHAT - LOCATION - ACCORD - REPARATION

Location-Vente



**BANQUE NATIONALE
DE PARIS**

à **ST-CLOUD**

- Galerie Marchande des Bureaux de la Colline
du lundi au vendredi **602.14.79**
- 57-59, rue du Mont-Valérien
du mardi au samedi **771.89.40**
- 45, rue Gounod
du mardi au samedi **602.87.00**

B. CLEMENT

5, rue Dailly, 92210 SAINT-CLOUD

Tél. 602 03.83

Fermé le mardi

TRAITEUR, PATISSIER, CHOCOLATIER

ORGANISE :

Lunchs, Cocktails, Déjeuners, Dîners

A votre service

Personnel et Matériel

Consultez-nous



PEDICURE MEDICALE

par pédicure diplômée d'Etat

PODOLOGIE: semelles orthopédiques
par PODOLOGUE D.E. conventionné S.S.

771.84.03 29, rue de l'Avre - 92 Saint-Cloud

COURS

DE

GYMNASTIQUE

h. & f.

Solange Leprat

Kinésithérapeute D.E.

11, rue Coutureau
SAINT-CLOUD **602.20.37** (le matin)



DEJEUNERS-DINERS

Menus et la Carte

Petit Salon

Cuisine française - spécialités de Mille-feuilles
REPAS D'AFFAIRES - RECEPTIONS

☎ (1) 771.23.81

Bar - Restaurant

Le

Longchamp

9, avenue de Longchamp
92210 Saint-Cloud
FERME LE DIMANCHE

PARKING FACILE

ASSURANCES

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE
RESPONSABILITE CIVILE

PARTICULIERS - COMMERCE - INDUSTRIES

VOIZARD et BERNARD

27, rue Pasteur

92210 SAINT-CLOUD

Parking réservé

602 89.02 - 602 89.93

Ouvert samedi matin

HOTEL RESTAURANT

3 ETOILES N.N.


**VILLA
HENRI IV**

36 CHAMBRES tout confort,
bains, douches, wc particuliers

SALLE DE CONFERENCE
pour 40 personnes

**SON RESTAURANT
LUNCHS - COCKTAILS
SÉMINAIRES**

Le restaurant est fermé le dimanche soir

43, boulevard de la République
92210 Saint-Cloud - Tél. 602 59.30
Télex 270105 FTXFR/Réf. 205

Parking



S.A. GARAGE FOCH

AGENCE RENAULT

NOUVELLE DIRECTION

M. AI. ROUSSEAU

Réparations (toutes marques)
Vente voitures neuves

96, av. Foch - 92210 SAINT-CLOUD

☎ 771.88.77

A 50 mètres Église Stella Matutina

L'ÉTOILE DE TAFRAOUT

Restaurant Marocain

vous retrouverez
la gastronomie
absorbante
avec un accueil
chaleureux

typiquement marocain

Réceptions - Repas d'affaires

159, boulevard de la République Saint-Cloud
Fermé le lundi 771.66.66



CLAUDE MAXIME

Géraldine

COIFFURE • FÉMININ • MASCULIN

20, boulevard de la République - 602.17.29

Parking facile - Journée continue

papounet

**spécialiste du vêtement pour enfant
vous rappelle sa nouvelle adresse
au 8, place de l'Église**

SOUS LES ARCADES DU VILLAGE DE SAINT-CLOUD

☎ **602.03.93**

sommaire

■ EDITORIAL DU MAIRE	5
■ RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES	6 et 7
■ 1983-1989 : LA RÉPARTITION DES TACHES AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL	8 à 16
■ LE BUDGET PRIMITIF DE 1983	17 à 19
LES COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES ONT LA PAROLE	20
• Enseignement	
• Qualité de la vie	
EN DIRECT DE LA MAIRIE VOS ÉLUS ONT :	21 à 23
• Accueilli les nouveaux habitants à la Mairie	
• Inauguré le cimetière de l'Orme-à-Moineaux aux Ulis	
• Remis les diplômes des médaillés du Travail et le challenge du Cross du 30 janvier	
LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE	24
LE SPORT A SAINT-CLOUD	25 à 27
• Présentation de la Fête du Sport 1983	
LA VIE DES ASSOCIATIONS	28 à 34
• La Maison de l'Amitié fête son dixième anniversaire	
• Les associations à but social	
• Les associations culturelles	
• Les associations d'Anciens Combattants	
• Premières assistés nationales d'obstétrique à Saint-Cloud	
• Bal des Petits Lutins	
DES DATES, DES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES	35 à 38
• Centre Culturel des 3 Pierrots <i>Programme trimestriel des manifestations</i>	
• Informations sociales et générales	
PERMIS DE CONSTRUIRE	39
CONSEIL MUNICIPAL	40 à 50
Séances des 13 janvier, 17 février, 11 et 17 mars 1983	
LE CARNET DU BULLETIN - ETAT-CIVIL	51

Notre couverture

De jour en jour le nombre de spectateurs du Centre Culturel des 3 Pierrots s'accroît : un succès confirmé tant par la présence des enfants que par celle des adultes

Photo : Paulette PRADAT

Bulletin Municipal de la Ville de Saint-Cloud • Mairie, 13, place Charles-de-Gaulle, 92210 Saint-Cloud - 602.70.40

• Directeur de la publication : Jean-Pierre FOURCADE • Conseiller Municipal délégué à la Communication : Pierre BRAILLARD • Service de la Communication : Evelyne PFEFFER • Publicité exclusivement reçue à la Mairie (602.70.40 poste 356) • Prix de vente au numéro : 2 francs - Abonnement annuel : 25 francs (avec envoi postal) • Paiement : chèque bancaire à l'ordre de M. le Receveur Principal, C.C.P. Paris 900364 • Imprimerie : S.P.E.I. • Dépôt légal n° 705 - Deuxième trimestre 1983.

• Fréquence : Cinq numéros par an (1^{er} février - 1^{er} avril - 1^{er} juin - 15 septembre - 1^{er} décembre).

l'éditorial du maire

Le Conseil Municipal que vous avez élu en Mars vient de se mettre en place. En renouvelant votre confiance à l'équipe que j'anime depuis douze ans et en approuvant à la majorité des quatre cinquièmes les orientations que nous vous proposons, vous avez confirmé votre désir de transformer Saint-Cloud en une communauté vivante et accueillante.

Je tiens à vous en remercier et à vous assurer que les conseillers municipaux, qu'ils appartiennent à la majorité ou à la minorité du Conseil, travailleront pendant six ans avec ténacité, continuité et dévouement.

Après avoir élu le maire et les dix maires-adjoints, le Conseil Municipal s'est doté d'un règlement intérieur très précis : adopté à l'unanimité, ce texte organise sur des bases solides les rapports entre la majorité et la minorité. Il confirme l'existence des comités de quartier et des commissions extra-municipales qui sont devenus des éléments essentiels de votre participation à la vie municipale.

Conformément à la nouvelle loi municipale, je serai assisté par dix maires-adjoints, au lieu de huit durant le précédent mandat. Il a semblé opportun, en effet, de mieux répartir la lourde charge des affaires sociales entre deux adjoints, l'un prenant le bureau d'aide sociale et les personnes âgées, l'autre le logement, la protection maternelle et infantile et les crèches. De même, le développement rapide de l'animation culturelle a rendu nécessaire la création d'un poste d'adjoint chargé de ce secteur.

Vous trouverez dans le présent numéro du Bulletin Municipal, légèrement modifié dans sa présentation et sa composition, des informations précises et détaillées sur l'organisation municipale. Vous verrez que les trente-cinq conseillers municipaux auront fort à faire pendant la durée de leur mandat.

*
**

Par-delà les élections municipales, la vie de notre cité continue. Je tiens à vous informer que l'action menée depuis quelques mois pour renforcer la sécurité des biens et des personnes commence à porter ses fruits. D'une part, l'effectif réel des agents de police en tenue vient d'être renforcé de sept unités, ce qui permettra d'améliorer le dispositif diurne et nocturne de surveillance de la voie publique. D'autre part, le quartier de la Fouilleuse a été choisi pour expérimenter la formule du " bureau de police mobile " qui est destinée à rapprocher la police des citoyens. Nous continuerons à débattre de ces questions lors des prochaines réunions des comités de quartier.

Vous trouverez enfin dans votre Bulletin Municipal un article concernant le budget primitif de 1983. Proche de cent millions de francs, ce budget marque une reprise des investissements et une lente progression des dépenses de fonctionnement. Vous constaterez qu'en 1983 la pression fiscale aura tendance à se réduire puisque le Conseil Municipal a pris la décision de diminuer légèrement les taux des quatre impôts locaux. Cette décision prend, aujourd'hui, une valeur singulière que je tenais à souligner.

*
**

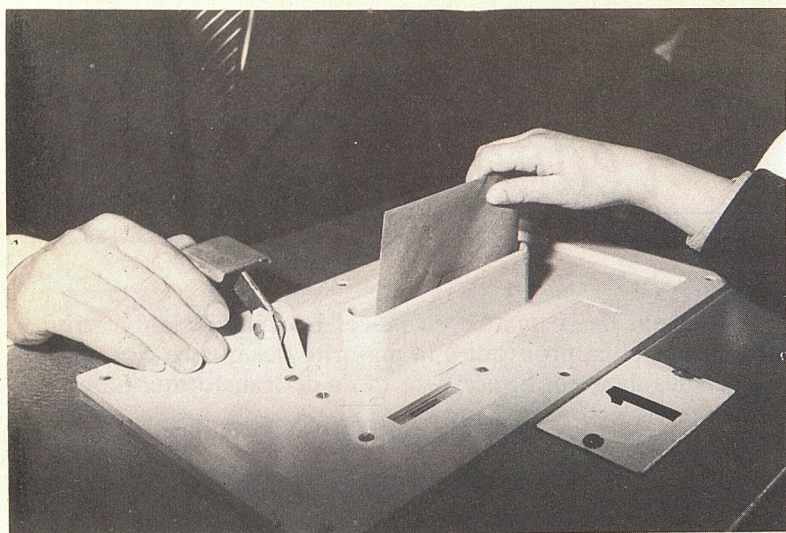
Depuis douze ans, Saint-Cloud, a marqué des progrès. Une nouvelle étape vient d'être franchie. Conscient des difficultés de la vie quotidienne et des préoccupations pour l'avenir, je vous demande de nous aider à bien faire évoluer notre cité : plus que jamais, vos conseils, vos suggestions, votre participation sont nécessaires. C'est de cette manière qu'ensemble nous ferons de Saint-Cloud une ville exemplaire.

J.P. Fourcade

J.-P. FOURCADE



"... les conseillers municipaux travailleront avec ténacité, continuité et dévouement ..."



Résultats

BUREAUX DE VOTE		Nombre d'Électeurs Inscrits	VOTANTS		BULLETS BLANCS et NULS	SUFFRAGES EXPRIMÉS	Union de l'Opposition pour l'Avenir de Saint-Cloud de J.P. FOURCADE		Ensemble Vivre à Saint-Cloud Majorité Présidentielle M. BECHET	
			Nombre	%			Nombre de voix	%	Nombre de voix	%
1	Mairie	1229	773	62,9 %	18	755	552	73,1 %	203	26,9 %
2	Rest. du Centre	1359	938	69,0 %	12	926	803	86,7 %	123	13,3 %
3	Rest. du Centre	1327	962	72,5 %	17	945	776	82,1 %	169	17,9 %
4	Centre Gounod	1573	1125	71,5 %	23	1102	881	79,9 %	221	20,1 %
5	Salle Foch Montretout	1365	913	66,9 %	16	897	668	74,5 %	229	25,5 %
6	Rest. Montretout	1357	984	72,5 %	16	968	789	81,5 %	179	18,5 %
7	Rest. Montretout	1190	830	69,8 %	32	798	566	70,9 %	232	29,1 %
8	Rest. Montretout	1449	1042	71,9 %	23	1019	822	80,7 %	197	19,3 %
9	École Val d'Or	897	680	75,8 %	10	670	553	82,5 %	117	17,5 %
10	École Val d'Or	1357	1028	75,8 %	20	1008	893	88,6 %	115	11,4 %
11	École Val d'Or	1070	770	72,0 %	4	766	619	80,8 %	147	19,2 %
12	École Côteaux	1235	899	72,8 %	11	888	760	85,6 %	128	14,4 %
13	École Côteaux	803	554	69,0 %	5	549	363	66,1 %	186	33,9 %
14	École Côteaux	1092	767	70,2 %	22	745	546	73,3 %	199	26,7 %
15	École Fouilleuse	848	623	73,5 %	23	600	427	71,2 %	173	28,8 %
Totaux		18 151	12 888		252	12 636	10 018		2 618	
Pourcentages			71,0 %		2,0 %	98,0 %	79,3 %		20,7 %	
			Vot. sur Inscrits		Nuls sur vot.	Suff. Expr. sur vot.	sur Suff. Expr.		sur Suff. Expr.	

des élections municipales

scrutin du 6 mars 1983



Le matin du 6 mars, M. et Mme FOURCADE se sont rendus à leur lieu de vote, le restaurant de l'école élémentaire du Centre. A droite : Michel GUAY, conseiller municipal.

Attribution des sièges

Rappel des résultats globaux	
Nombre d'électeurs inscrits	18.151
Nombre de votants	12.888
Soit % sur les inscrits	71,0 %
Bulletins blancs et nuls	252
Soit % sur les votants	2,0 %
Suffrages exprimés	12.636
Soit % sur les votants	98,0 %
1 Liste J.P. Fourcade Union de l'Opposition pour l'Avenir de Saint-Cloud	10.018 voix % sur suff. expr. 79,3 %
2 Liste M. Béchet Ensemble vivre à Saint-Cloud Maj. présidentielle	2.618 voix % sur suff. expr. 20,7 %

Eléments de calcul	Liste 1 J.P. Fourcade	Liste 2 M. Béchet
① Attribution de la moitié des sièges à la liste majoritaire, soit 18 sièges.	18	—
② Détermination du QUOTIENT ELECTORAL pour l'attribution des 17 sièges restants. $QE = \frac{\text{Suff. Expr. } 12.636}{17} = \mathbf{743}$ RÉPARTITION (NOMBRE ENTIER) • Liste 1 $\frac{\text{Voix : } 10.018}{QE : 743} = \mathbf{*13}$ • Liste 2 $\frac{\text{Voix : } 2.618}{QE : 743} = \mathbf{**3}$		
③ Attribution du reste à la plus forte moyenne. • Liste 1 $\frac{\text{voix } 10.018}{*13 + 1} = \mathbf{715}$ • Liste 2 $\frac{\text{voix } 2.618}{**3 + 1} = \mathbf{654}$	1	—
Nombre total de sièges obtenus :		
Liste 1 Union de l'Opposition pour l'Avenir de Saint-Cloud J.-P. FOURCADE	32	
Liste 2 Ensemble Vivre à Saint-Cloud Majorité Présidentielle M. BECHET		3

1983 - 1989 :

LA RÉPARTITION DES TACHES



AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Les 35 Conseillers Municipaux élus le dimanche 6 mars 1983 se sont réunis à la Mairie le jeudi 11 mars à 21 heures.

Après avoir rappelé le résultat du scrutin du 1^{er} tour des Élections Municipales et fait l'appel, Monsieur René BASSINET, Doyen d'âge, installa le Conseil Municipal puis prononça une courte allocution.

Mesdames, Messieurs,

Me présentant à mes colistiers, il y a quelques semaines, j'indiquais que j'étais, parmi eux, un toujours-jeune dont les perspectives d'avenir s'étaient le plus amenuisées. C'est vous dire que je n'ai pas ambitionné ardemment occuper ce fauteuil de Doyen d'âge, mais il m'a bien fallu accepter cet honneur que personne ne m'a disputé. Honneur qui me procure cependant la joie de vous accueillir le premier dans cette salle du Conseil. Joie, tout d'abord de retrouver sept de mes compagnons de la première heure, lorsqu'en 1971, sous la conduite de Jean-Pierre FOURCADE, nous entrions 27 pour la première fois dans cette mairie. Joie de retrouver les sept Conseillères et Conseillers qui, en 1977, vinrent nous rejoindre pour un deuxième mandat achevé hier, et joie ce soir d'accueillir nos 17 nouveaux compagnons. C'est aussi, Madame et Messieurs les Conseillers de l'opposition municipale, celle de vous accueillir 30 ans je crois, après le départ de la mairie des Conseillers de votre famille politique.

La campagne électorale, pour nous, est terminée ; elle fut dans notre cité active, mais demeura une confrontation d'idées, de projets, dans le calme, d'une courtoise dignité. Et si quelques craquements inquiétants pour l'avenir pouvant faire craindre le réveil des vieux démons du passé ont été perçus, ils venaient d'ailleurs. A part quelques affichages sauvages, sans doute excessifs, la campagne électorale clodoaldienne fut, ce me semble, exemplaire.

Alors, terminées les confrontations et les contestations, dépassées et oubliées les querelles, les rivalités de personnes, il nous faut maintenant vivre et travailler en commun dans l'intérêt de nos concitoyens et pour le meilleur service dans notre cité.

Un ancien Premier Ministre disait hier : " la victoire de l'opposition est celle de l'union sans arrière-pensée : de la modération et de la tolérance ".

Et je voudrais, en terminant, si ce fauteuil de Doyen d'âge est celui de la sagesse, reprendre à mon compte ce conseil que donnait, hier soir, un journaliste : " Une société démocratique est une société où aiment vivre ensemble des gens qui ne pensent pas la même chose. Veillez sur Elle, car c'est rare et c'est fragile ".

Fasse Mesdames et Messieurs, que grâce à vous tous, ce mandat de six ans en soit un vivant témoignage.

L'ÉLECTION DU MAIRE

Monsieur René BASSINET invita ensuite le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire. Il fit part au Conseil Municipal de la candidature de Monsieur Jean-Pierre FOURCADE.

Madame Madeleine DARBEL, au nom du groupe de la minorité municipale présenta la candidature de Monsieur Marc BÉCHET.

Le scrutin, dépouillé par les deux benjamins de l'assemblée : Laurence CUNY et Jean-Christophe CATEZ, donna le résultat suivant :

– Votants	35
– Bulletins blancs	1
– Jean-Pierre FOURCADE ..	31 voix
– Marc BÉCHET	3 voix

Monsieur René BASSINET proclama Jean-Pierre FOURCADE Maire de Saint-Cloud et lui céda immédiatement la présidence de l'assemblée.

Allocution de Jean-Pierre Fourcade

Après avoir remercié les électeurs et exprimé ses sentiments de gratitude à l'égard de ceux qui ont quitté le Conseil Municipal après six ou douze ans de mandat, Monsieur Jean-Pierre FOURCADE réélu Maire précisa, en ces termes, ses intentions quant à l'organisation et aux objectifs du nouveau Conseil Municipal.

« Dans le cadre de la Loi Municipale, qui a fait l'objet de profondes réformes depuis les textes sur la décentralisation, le premier soin du Conseil Municipal va être d'élaborer son règlement intérieur, qui gouvernera le fonctionnement de notre Assemblée. Je vous proposerai de désigner une Commission du Règlement Intérieur qui comportera des représentants de la Majorité et de la Minorité Municipale et qui aura pour tâche d'élaborer un projet que la prochaine séance du Conseil adoptera. Dans ce règlement intérieur, je vous proposerai d'adopter un certain nombre de dispositions généralement appliquées par tous les Conseils Municipaux, prévoyant les modalités d'organisation des séances, des votes et des commissions. Seront également ajoutés quelques uns des éléments spécifiques de Saint-Cloud qui partent de l'idée qu'un Conseil Municipal vivant doit organiser avec la population

des mécanismes d'information et de participation aussi précis que possible. Ainsi pourrions-nous prévoir les deux institutions, progressivement rodées, qui maintenant ont droit de cité à Saint-Cloud, à savoir les Conseillers délégués de quartier qui sont notre lien entre l'appareil municipal et l'ensemble des quartiers de la ville et les Commissions Extra-Municipales nous permettant de nous appuyer très largement sur les Associations de Saint-Cloud.



De gauche à droite : Michel GUAY, Alain de LORGERIL, Yves ARCACHE, Tony MAROSELLI, Pierre-André VACQUIER, Jocelyne DESANGES.

Organiser la vie collective et poursuivre les objectifs

Ce règlement intérieur, ainsi adapté aux particularités de Saint-Cloud, va nous permettre d'organiser la vie collective de notre Assemblée marquée par des réunions plénières, des séances de Commissions ou de travail, et aussi le cycle des municipalités restreintes et des municipalités élargies. Ceci va nous conduire, sans doute, à modifier l'organisation des services municipaux qui se développent en même temps que notre ville, et doivent être organisés de manière à répondre

aux objectifs qui sont les nôtres. Vous connaissez ces objectifs : poursuivre un programme d'équipement collectif permettant aux Clodoaldiens et aux Clodoaldiennes de disposer des équipements nécessaires à la vie d'aujourd'hui ; améliorer la qualité de la vie dans tous les quartiers de la ville : développer l'animation de cette ville sur le plan culturel, social, sportif et intellectuel ; améliorer les conditions de sécurité des biens et des personnes ; et, enfin répondre à la nécessité d'offrir à tous ceux de nos concitoyens qui rencontrent des difficultés dans leur vie quotidienne, des possibilités d'intervention rapide leur permettant d'y faire face dans de bonnes conditions.

Cette organisation va nous conduire, dès ce soir, à élire les dix Maires Adjoints autorisés par la loi. Lors de notre prochaine séance, nous compléterons ces nominations par une série d'autres désignations concernant les Commissions permanentes, Extra-Municipales, les groupes de travail, et toutes les représentations extérieures. Ainsi pourrions-nous disposer d'une organisation municipale complète. Chacun saura ce qu'il va faire et, surtout, à l'extérieur, chacun connaîtra les responsables des différentes tâches et missions au sein du Conseil Municipal.

Apprendre à connaître le cadre géographique et institutionnel

Je voudrais ajouter que le Conseil Municipal de notre ville ne fonctionne pas en "vase clos". Saint-Cloud n'est pas une île, ni une presqu'île. Certains ont parfois l'impression qu'il faut tout réinventer, que rien de ce qui se fait par ailleurs n'est transposable, c'est une illusion : Saint-Cloud vit dans un cadre géographique et institutionnel que vous apprendrez à connaître et à pratiquer. D'abord nous avons des voisins, et avec eux des liens juridiques, qu'il s'agisse de syndicats intercommunaux ou interdépartementaux — c'est le cas de la distribution d'eau potable — ou d'Associations intercommunales. Il faudra que certains d'entre vous représentiez le Conseil Municipal de Saint-Cloud dans ces différents organismes.

Deuxièmement, notre commune fonctionne dans le cadre d'un Département qui lui-même s'inscrit dans le cadre d'une Région, et vous verrez rapidement, à l'occasion de l'examen du budget ou des dossiers des différents travaux, que nos relations avec eux sont extrêmement importantes et denses. Dans de nombreux cas, tant pour financer nos investissements que pour aider à fonctionner un grand nombre de nos associations ou de nos propres services, il est nécessaire d'obtenir l'accord, de soumettre des dossiers au Département et à la Région. Les Maires-Adjoints qui seront élus devront donc avoir le contact avec les fonctionnaires de l'État chargés de contrôler les grands aspects de la vie locale, avec les responsables politiques du Département et de la Région chargés de suivre les mêmes orientations. Progressivement, cet aspect relationnel avec les autres collectivités territoriales au sein desquelles nous fonctionnons, prendra pour vous une importante dimension. Nous n'aurions jamais réalisé les nombreux équipements collectifs que nous avons mis en œuvre et nous n'aurions jamais financé les nombreuses associations qui existent à Saint-Cloud, sans avoir une aide du Département et de la Région, voire de l'État, dans certains cas.

Travailler plus et instituer un système d'organisation efficace

Voilà, mes chers collègues ce que je voulais vous expliquer en vous renouvelant mes remerciements. Je tiens également à dire que l'importance des chiffres rappelés par Monsieur BASSINET quant à la participation des électeurs au scrutin et aux résultats obtenus par la liste majoritaire, nous crée des devoirs. Ces devoirs, nécessitent d'une part de travailler mieux encore pour répondre à la très grande confiance qui nous a été faite, d'autre part, d'organiser entre nous un système de travail et d'organisation nous permettant d'être non seulement le plus efficace possible, mais le plus près des problèmes quotidiens de nos concitoyens. Nous sommes dans une époque difficile, et les difficultés auxquelles se heurtent beaucoup de nos concitoyens sur le plan de l'emploi, du logement, de l'activité, des problèmes de santé, sont souvent aigus. Pour pouvoir leur apporter les satisfactions auxquelles ils ont droit, les apaisements qui parfois sont nécessaires, il faut que notre organisation soit économe des deniers publics — puisque ce sont les contribuables qui seront appelés à financer l'ensemble de nos budgets —. Aucun franc ne doit être perdu pour que, tant par notre organisation propre, que par le bon fonctionnement de nos services municipaux, les habitants de notre cité aient pleine satisfaction de leur organisation municipale.

Ceci suppose que l'ensemble du personnel communal, depuis ses cadres supérieurs jusqu'à ses agents le plus récemment entrés au service de la ville, continuent à travailler, comme ils l'ont toujours fait, avec dévouement, avec compétence, et avec efficacité.

Il est donc nécessaire qu'il y ait, au sein du Conseil, une organisation très précise, de même qu'il y a au sein des services municipaux une organisation très claire pour le partage des compétences. Les élus et les fonctionnaires doivent travailler en plein accord et en pleine coopération, chacun dans son domaine, les uns dans le domaine de l'orientation et de la décision, les autres dans le domaine de l'application et de l'information.

Si nous arrivons à nous doter d'une organisation efficace, si les rapports entre la Majorité et la Minorité sont satisfaisants, et si nous arrivons à maintenir à Saint-Cloud ces formes d'information et de participation des citoyens, toutes les heures que vous aurez à passer dans l'exercice de votre mandat municipal, auront pour finalité la satisfaction des besoins et des demandes de nos concitoyens, quels que soient les résultats d'une élection ou le jugement porté sur une question. Tout peut toujours être amélioré, c'est ce que nous allons essayer de faire, c'est pourquoi je vous remercie de votre confiance, et je vous convie maintenant au travail.

Après cette introduction, Jean-Pierre FOURCADE invita les Conseillers Municipaux à procéder à l'élection des dix adjoints au Maire.

Marc BÉCHET déclara que la minorité municipale ne présenterait pas de candidat et voterait blanc à chaque scrutin.

Les dix adjoints furent élus à l'unanimité des suffrages exprimés dans l'ordre figurant en page 11.

Après avoir proclamé élus les dix Maires-Adjoints, Monsieur le Maire fit part au Conseil Municipal de son intention de donner délégation de pouvoir particulier à trois Conseillers Municipaux (cités en page 12).

Le Conseil Municipal s'est réuni une seconde fois le jeudi 17 mars pour procéder à l'élection des délégués de quartier, des membres des commissions permanentes et extra-municipales, des membres des différentes commissions et groupes de travail, ainsi que ses représentants au sein des syndicats intercommunaux et organismes extérieurs. C'est au cours de cette réunion que le Conseil Municipal a mis en place ces structures pour les six ans à venir (figurant de la page 12 à la page 15).

qui fait quoi à la mairie ?

la municipalité

Premier Adjoint
René BASSINET



- Affaires Générales
- Personnel Municipal
- Vie associative

Reçoit :
du lundi au samedi
de 11 heures à 12 h 30
sur rendez-vous

Deuxième Adjoint
Dr. Raymond ARNAUD



- Affaires Sociales
- Personnes Agées
- Bureau d'Aide Sociale

Reçoit :
lundi de 17 h à 17 h 45
vendredi de 9 h 30 à 12 h 30

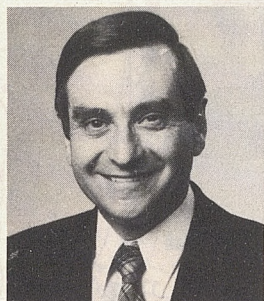
Troisième Adjoint
Jacques JONKA



- Urbanisme
- Rénovation
- Grands travaux

Reçoit :
mercredi de 15 h à 18 h
samedi de 9 h à 12 h 30

Quatrième Adjoint
Elie-Pierre ROCHICCIOLI



- Jeunesse
- Sports
- Loisirs

Reçoit :
lundi de 9 h à 10 h 30
samedi de 9 h 30 à 12 h 30

Cinquième Adjoint
Nicole FAUQUENOT



- Qualité de la vie
 - voirie
 - circulation
 - transports
 - espaces verts

Reçoit :
les lundi, mercredi, vendredi
de 10 h à 12 h

Sixième Adjoint
Billy JEHANNO



- Affaires financières
- Contentieux

Reçoit :
le lundi de 9 h à 11 h 30
jeudi de 9 h à 10 h
samedi de 11 h à 12 h

Septième Adjoint
Joël LEFORT des YLOUSES



- Enseignement
- Formation professionnelle
- Caisse des Ecoles

Reçoit :
le mercredi et vendredi
de 14 h à 16 h

Huitième Adjoint
Françoise OLIVIER



- Logement
- Protection maternelle et infantile
- Crèches et haltes-garderies

Reçoit :
le mercredi et le samedi
de 9 h à 12 h

Neuvième Adjoint
Mireille WORBE



- Affaires culturelles

Reçoit :
les lundi, mardi, vendredi
de 10 h à 12 h 30
le samedi de 10 h à 12 h

Dixième Adjoint
Edmond VOIZARD



- Bâtiments municipaux
- Hygiène
- Sécurité des installations

Reçoit :
le mardi et le vendredi
de 14 h 30 à 17 h 30
Du mardi au vendredi
tous les après-midi
Lundi sur rendez-vous

conseillers délégués

Un certain nombre de domaines importants de la vie communale ne figurant pas dans la liste des attributions des adjoints (cf. LA MUNICIPALITÉ - page précédente) Monsieur Jean-Pierre FOURCADE, Maire, décide d'en charger des Conseillers Municipaux choisis pour leurs connaissances ou leur expérience municipale antérieure.

Une délégation de pouvoir a donc été accordée à :

Michel GUAY



- *Marchés Forains*
- *Commerce, animation commerciale et consommation*
- *Jumelage*

Jérôme YEATMAN



- *Emploi*
- *Relations avec les entreprises*

Pierre BRAILLARD



- *Communication*

délégués de quartier

Les comités de quartier constituent l'un des éléments fondamentaux nous permettant d'être plus attentifs aux problèmes quotidiens de nos concitoyens. Le fait que cinq Conseillers Municipaux aient été choisis pour assumer la fonction de délégué montre clairement qu'il s'agit d'un rôle essentiel au sein du Conseil.

En effet, ils doivent pouvoir faire passer les informations, souhaits, décisions ou orientations **DANS LES DEUX SENS**, entre le Conseil Municipal et les habitants. Leur collaboration avec les services de l'accueil, les associations, et tous ceux qui participent à l'animation de leur quartier, habitants, commerçants ou fonctionnaires s'avère donc indispensable et nécessite une périodicité régulière : c'est pourquoi deux réunions ont lieu chaque année dans les cinq quartiers de la ville, contribuant à faire de Saint-Cloud une cité particulièrement chaleureuse.

Ils sont en outre chargés d'une délégation à l'état civil ainsi que de la représentation de la ville dans les écoles élémentaires et maternelles.

vos premiers Comités de Quartiers

le jeudi à 21 heures

Dates	Quartiers	Lieux de réunion	Délégués
21 avril	Centre	4, rue des Écoles	M. MAROSELLI
5 mai	Val d'Or/Fouilleuse	École du val d'Or	M. LEYMARIE
26 mai	Montretout Coutureau	Salle Montretout avenue Foch	M. RUMEUR
9 juin	Côteaux/18 Juin	Foyer des Sportifs	Mme DUPONT
16 juin	Pasteur/Magenta	Rue de la Source	Mme DESANGES



Jocelyne DESANGES

**PASTEUR
MAGENTA**



François RUMEUR

**MONTRETOUT
COUTUREAU**

**VAL D'OR
FOUILLEUSE**



Albert LEYMARIE



Tony MAROSELLI

CENTRE

**COTEAUX
18 JUIN**



Christiane DUPONT



commissions permanentes

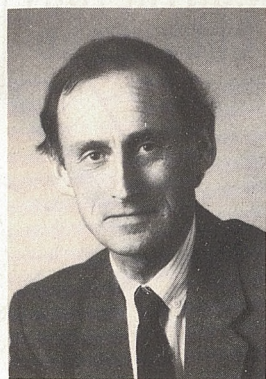
Les deux commissions permanentes sont présidées par le Maire ou le Maire-Adjoint compétent. Les Maires-Adjoints en sont membres de droit. Les vingt-quatre conseillers municipaux sont ainsi répartis :

commission des finances et du plan

M. J.P. MORFOISSE - M. A. DE LORGERIL - M. M. GUAY - M. J. YEATMAN - M. J.C. CATEZ - Mme J. BERTHET
M. Y. ARCACHE - M. P. BRAILLARD - Docteur P. THILLAUD - M. C. de PEYRON - Mme M. DARBEL - M. M. BECHET



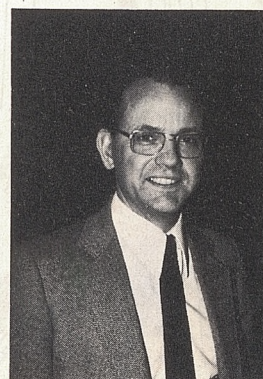
Jacqueline BERTHET



Jean-Pierre MORFOISSE



Madeleine DARBEL



Marc BECHET

commission des travaux

M. P. L. MIGEOT - M. F. RUMEUR - Mme C. TROTIN
Dr. P. A. VACQUIER - M. T. MAROSELLI - Mme C. DUPONT - M. A. LEYMARIE - Mme J. DESANGES
Mme G. SIX - M. P. BALDINI - Mlle L. CUNY - M. J.F. THERY



Philippe-Louis MIGEOT



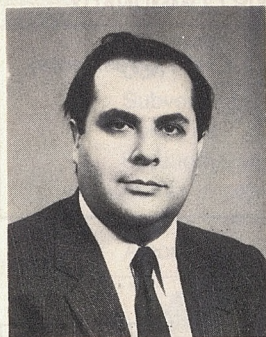
Jean-François THERY

commissions extra-municipales

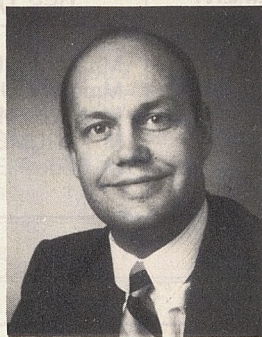
Chaque commission est présidée par le Maire ou les Maires-Adjoints compétents et comprend quatre conseillers municipaux élus par le Conseil Municipal.

Maire-Adjoint-Président délégué	Rapporteur	Membres
Animation culturelle : Mme M. WORBE	M. Y. ARCACHE	Mme C. DUPONT, Mlle L. CUNY, M. J.F. THERY
Urbanisme et Qualité de la Vie : M. J. JONKA & Mme N. FAUQUENOT	M. C. de PEYRON	Mme J. BERTHET, M. P. BALDINI Mme M. DARBEL
Jeunesse, Sports & Loisirs : M. E.P. ROCHICCIOLI	M. A. de LORGERIL	M. A. LEYMARIE, Mme J. DESANGES, M. M. BECHET
Enseignement : M. J. LEFORT des YLOUSES	Mme G. SIX	M. J. YEATMAN, Dr. P. THILLAUD, M. J.F. THERY
Politique Sociale : Dr. R. ARNAUD	Dr. P.A. VACQUIER	Mme C. TROTIN, M. J.P. MORFOISSE, M. M. BECHET

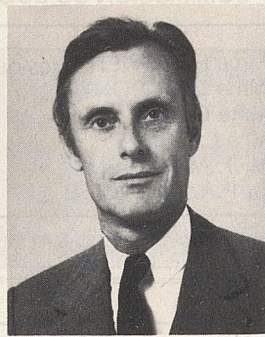
Rapporteurs des Commissions extra-municipales



Yves ARCACHE



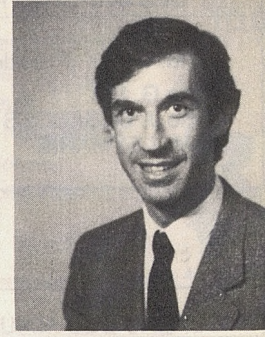
Alain de LORGERIL



Claude de PEYRON



Gisèle SIX



Pierre-André VACQUIER

organismes para-municipaux

BUREAU D'AIDE SOCIALE

le Maire, Président de droit
représenté par le Maire-Adjoint
chargé des Affaires Sociales :
Docteur R. ARNAUD

Mme C. TROTIN
Mme J. BERTHET
M. T. MAROSELLI
Dr. P.A. VACQUIER

CAISSE DES ECOLES

le Maire, Président de droit
représenté par le Maire-Adjoint
chargé de l'Enseignement :
M. J. LEFORT des YLOUSES

Mlle L. CUNY
Mme C. DUPONT
Mme J. DESANGES
M. J. YEATMAN
M. P. BALDINI



Colette TROTIN



Laurence CUNY

organismes extérieurs

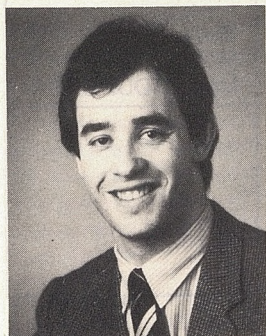
CONSEIL D'ADMINISTRATION des Ets Hospitaliers de Saint-Cloud

Le Maire, Président de droit
M. P. BALDINI
(vice-président délégué)
Docteur P. THILLAUD

CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Ensemble Sportif des Tourneroches

M. E.P. ROCHICCIOLI,
Maire-Adjoint, chargé des Sports,
Président de droit

M. J.C. CATEZ
M. J.P. MORFOISSE
M. M. GUAY
M. A. de LORGERIL
M. A. LEYMARIE



Jean-Christophe CATEZ



Pierre THILLAUD



Pierre BALDINI

commissions internes et groupes de travail divers

Ces commissions sont **présidées, de droit**
par le Maire, représenté par le Maire-Adjoint
compétent ou le Conseiller Municipal délégué.

CONSEIL CULTUREL DU CENTRE DES 3 PIERROTS

M. R. BASSINET (Titulaire)
Mme M. WORBE (Titulaire)
M. Y. ARCACHE (Suppléant)

COMMISSION DE LA BIBLIOTHEQUE

Mme M. WORBE (Présidente)
Mme J. BERTHET
M. P. BRAILLARD
M. J. YEATMAN
M. Y. ARCACHE

COMMISSION DES MARCHÉS FORAINS
M. M. GUAY (Président) Mme G. SIX Mme J. DESANGES M. A. LEYMARIE

COMMISSION DU LOGEMENT	COMMISSION DES TAXIS COMMUNAUX
Mme F. OLIVIER (Présidente) Mme C. DUPONT Mme G. SIX Mlle L. CUNY M. T. MAROSELLI Dr P.A. VACQUIER	Mme N. FAUQUENOT (Présidente) Mme C. DUPONT M. A. LEYMARIE M. F. RUMEUR M. C. de PEYRON

BUREAU DES ADJUDICATIONS
Le Maire-adjoint compétent M. JEHANNO, Maire-Adjoint chargé des Finances (de droit) Mme J. BERTHET M.A. de LOGERIL Mme J. DESANGES M. P.L. MIGEOT

COMMISSION DU JUMELAGE	
M. M. GUAY (Président délégué) Mme G. SIX M. A. LEYMARIE	M. Y. ARCACHE M. A. de LORGERIL M. J.C. CATEZ

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL SIÉGEANT AU SEIN DU GROUPE DE TRAVAIL POUR LA PUBLICITÉ
Ce groupe de travail comprend sept représentants du Conseil Municipal et sept fonctionnaires désignés par arrêté préfectoral. <i>Sont élus :</i> M. J. JONKA représentant Monsieur le Maire. Mme N. FAUQUENOT M. P. BRAILLARD Le Dr. R. ARNAUD Mme C. TROTIN Mme C. DUPONT M. M. GUAY

délégués du conseil

au sein de Syndicats Intercommunaux

Syndicats intercommunaux	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
Syndicat intercommunal des communes de Garches, Marnes-la-Coquette, Saint-Cloud, Vaucresson, Ville-d'Avray	M. R. BASSINET M ^{me} N. FAUQUENOT M. E. VOIZARD	Dr. P.A. VACQUIER M. Y ARCACHE Dr. P. THILLAUD
Syndicat des communes de la banlieue de Paris pour le gaz	M. A. LEYMARIE	M ^{me} J. BERTHET
Syndicat intercommunal du Ru de Vaucresson	M. E. VOIZARD	M ^{me} N. FAUQUENOT
Syndicat intercommunal de l'Orme-à-Moineaux	M. R. BASSINET M ^{me} F. OLIVIER	M ^{me} N. FAUQUENOT M ^{me} G. SIX
Syndicat intercommunal pour la gestion du Service des Eaux de Versailles et Saint-Cloud	M. J.-P. FOURCADE M. J. JONKA M. E. VOIZARD	Mlle L. CUNY M ^{me} C. TROTIN Mme C. DUPONT
Syndicat intercommunal des communes des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne pour le personnel	M. le Maire représenté par M. R. BASSINET Premier-Adjoint chargé du personnel. M. B. JEHANNO	

REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU COMITÉ D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ
Organisme paritaire comprenant deux collèges - constitués chacun de trois titulaires et trois sup- pléants : - l'un représentant le Conseil Municipal, - l'autre composé d'employés com- munaux élus par l'ensemble du personnel. <i>Sont élus :</i> Membres titulaires : M. R. BASSINET Mme N. FAUQUENOT M. E. VOIZARD Membres suppléants : Mme F. OLIVIER Le Docteur P. THILLAUD M. J.C. CATEZ.

au sein des conseils d'administration des établissements d'enseignement secondaire

ETABLISSEMENTS	DELEGUE DU CONSEIL
Lycée Florent-Schmitt Lycée d'Enseignement Professionnel Santos-Dumont Collège Gounod Collège Verhaeren	M ^{me} C. DUPONT M. J. YEATMAN M. G. SIX M. M. GUAY

RADIOSCOPIE DU BUDGET COMMUNAL 1983

D'où vient l'argent ?

CENT FRANCS

Emprunts	4,52 F
Don	1,00 F
Subventions	4,08 F
Fonds de T.V.A.	
Dotation Glob. Eq.	2,75 F
Autres recettes	1,40 F

Amortissements	3,12 F

445791

sur 100 F

16,87 F
en
Investissements

Où va l'argent ?

1,99 F	Remboursement emprunts
2,15 F	Acquisitions
11,06 F	Travaux neufs et grosses réparations
1,67 F	Autres dépenses pour mémoire Plan (0,45 F)

100



B.56



Impôts locaux 35,21 F
Taxe habitation 12,65 F
Foncier bâti 6,49 F
Foncier non bâti 0,05 F
Taxe profession. 11,80 F
Taxe ordures mén. 4,22 F

87,13 F
en
Fonctionnement

5,13 F
Intérêts des emprunts

32,92 F Personnel

Total des charges salariales et sociales

11,90 F Travaux

Subventions 4,68 F

compensatrices d'exonérations fiscales (foncière, taxe professionnelle)

Impôts indirects 3,98 F

4,22 F Ordures ménagères

8,71 F Allocations subventions

Dotation globale 28,00 F de fonctionnement (DGF)
dont DGF instituteurs 0,88 F

17,13 F Autres dépenses

Autres recettes 11,26 F

Amortissement 3,12 F



00

B.56



445793

B.56

LE BUDGET

Le Budget Primitif pour 1983 s'élève, en dépenses et recettes effectives, à 99.497.000 F. Ses principaux traits sont les suivants :

— augmentation raisonnable de la masse budgétaire

— poursuite de la politique d'investissement

— maîtrise des dépenses de fonctionnement

— modération de la pression fiscale communale

AUGMENTATION RAISONNABLE DE LA MASSE BUDGETAIRE

Cette masse budgétaire augmente de 13,26 % par rapport au budget de 1982 et se répartit comme suit entre les sections d'Investissement et de Fonctionnement :

(en millions de francs)	1980	1981	1982	1983
Investissement	13,5	16,0	14,1	16,8
Fonctionnement	55,4	66,4	73,8	82,7
Total	68,9	82,4	87,9	99,5

Cette progression est obtenue en dépit d'une très faible majoration (5 %) de la Dotation Globale de Fonctionnement, grâce notamment au don de Monsieur CHARDONNET et à l'obtention de plusieurs subventions provenant du Conseil Général et du Conseil Régional.

POURSUITE DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'Investissement progressent de 18,91 % par rapport à l'exercice précédent. Sur 16,8 (en millions de francs), près de 10 MF s'appliquent à des opérations inscrites au Plan d'Equipements Collectifs dont :

- 3 MF - affectés à la construction d'une deuxième crèche
- 1,5 MF - affecté à la création d'un nouvel accès au Parc de Saint-Cloud
- 1,1 MF - affecté à la réfection des chaussées et trottoirs.

Le financement est assuré par des recettes fiscales (3,2 MF), par des dons et subventions (5 MF), par l'emprunt (4,5 MF contre 5,5 MF en 1982) par des cessions de terrains dans le cadre de la Rénovation du Centre (1 MF), enfin par des ressources d'amortissements prélevés sur la section de Fonctionnement (3,1 MF).

PRIMITIF DE 1983

MAITRISE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de cette section s'élèvent à 79,6 MF contre 70,5 MF en 1982, soit une progression globale de 12,84 %, légèrement supérieure au taux d'inflation de l'année.

Cette augmentation tient pour l'essentiel à un renforcement de l'effectif du personnel municipal, porté à 295 agents, ainsi qu'à des dotations plus importantes au poste " Travaux " .

MODERATION DE LA PRESSION FISCALE COMMUNALE

L'accroissement des moyens et des services mis à la disposition des habitants de la Ville est assuré sans augmentation exagérée de la pression fiscale.

● Pour les ménages en effet, la progression de la fiscalité, du fait de la commune, sera de l'ordre de 9 %, à quoi s'ajoutera évidemment la part revenant au Département et à la Région, ce qui fera au total environ 12 %.

● Pour les entreprises, l'augmentation sera plus importante, de 16 à 17 %, du fait des taxes additionnelles à celle de la Ville et notamment de la mise en place d'une taxe de péréquation entre les communes " riches " et les communes " pauvres " .

*

**

Au total, il s'agit d'un budget équilibré, bien adapté aux nécessités du moment qui devrait permettre, comme par le passé, un fonctionnement souple et harmonieux des services municipaux.

On trouvera des indications complémentaires sur ce budget dans le compte rendu du Conseil Municipal du 17 février (pages 46 et 47).

LES COMMISSIONS EXTRA MUNICIPALES ONT LA PAROLE

enseignement

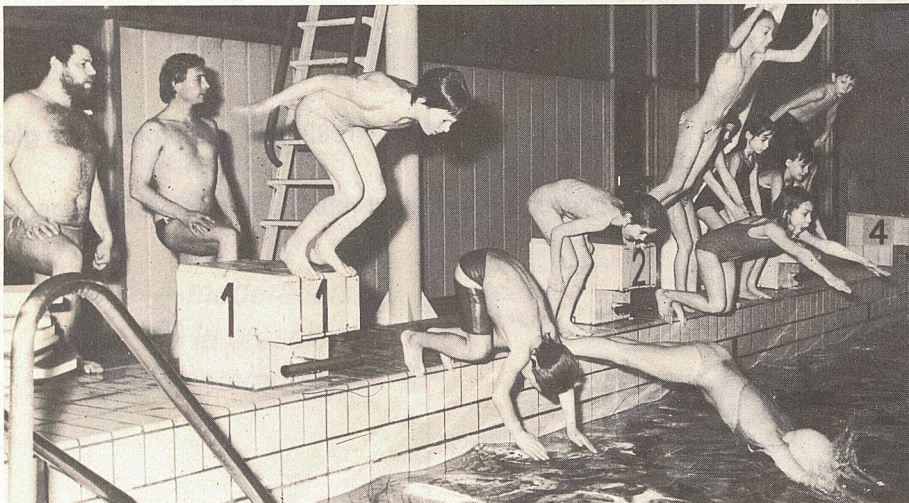
Président : Pierre VINSON

Rapporteur : Françoise OLIVIER

La Commission extra-municipale s'est réunie le 21 janvier pour entendre Monsieur PERISSA, Commissaire de Police, au sujet de la sécurité aux abords des Écoles.

Les Associations de Parents d'Élèves devaient parler de l'initiation à l'anglais en primaire et de la natation scolaire.

L'initiation à la langue anglaise pratiquée dans les écoles élémentaires doit être reconsidérée. Le professeur de l'École Normale Supérieure qui a été l'initiateur de la méthode, a repris contact avec les Directeurs d'écoles élémentaires de Saint-Cloud, et avec des enseignants de l'École Américaine pour qu'ils puissent comparer leur expérience d'enseignement d'une langue étrangère.



Davantage de classes des écoles élémentaires pourraient être accueillies sans modifier les horaires d'ouverture.

Monsieur PERISSA a énuméré les 23 points prioritaires dont il doit assurer la sécurité à Saint-Cloud, Garches et Vaucresson avec un effectif hélas insuffisant.

En ce qui concerne l'École du Centre, il y aura désormais quelqu'un régulièrement devant l'entrée, car il y passe beaucoup de voitures, souvent celles des parents, et qui vont très vite.

Il a ensuite évoqué le nombre d'accidents où étaient impliqués des enfants en 1982. Dix-sept ont été légèrement blessés ; il s'agissait d'enfants ayant traversé inopinément, sans regarder, ce qui conduit à penser qu'il faut absolument leur apprendre quelques règles de conduite piétonne.

La piscine pourrait accueillir davantage de classes des écoles élémentaires sans modifier ses horaires d'ouverture, si d'une part, un maître nageur supplémentaire était embauché et si d'autre part, de nouveaux enseignants acceptaient de pratiquer cette activité...

Monsieur l'Inspecteur Départemental étudie la possibilité de leur offrir un complément de formation.

Monsieur VINSON remercie les représentants des deux Associations de parents d'Élèves F.C.P.E. et P.E.E.P. qui à partir des observations échangées sur ces sujets lors de la dernière C.E.M. ont pris les initiatives nécessaires pour permettre cette évolution.

qualité de la vie

Présidente :

Nicole FAUQUENOT

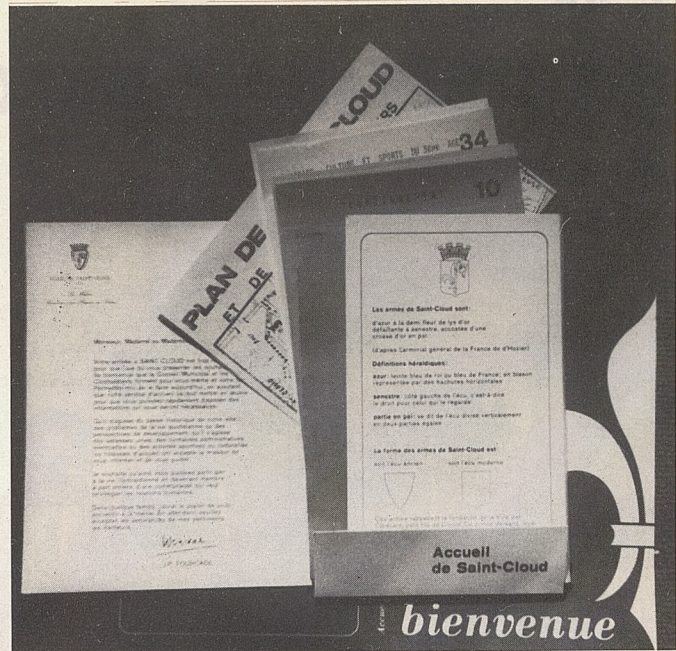
Rapporteur : Michel GUAY

La Commission extra-municipale de la Qualité de la Vie animée par Michel GUAY s'est réunie sous la présidence de Nicole FAUQUENOT, Maire-Adjoint, le 24 janvier dernier pour étudier, en présence de l'Adjudant Chef CORMERAIS, Commandant la gendarmerie de Saint-Cloud ainsi que des deux conciliateurs, Madame BELIN et Monsieur ROUSSEAU, les problèmes posés par le bruit en milieu urbain. Cette réunion avait pour but, dans un premier temps, de faire l'inventaire des nuisances causées par les bruits divers provenant des moteurs, animaux ou autres. Un arrêté municipal type, déjà en vigueur dans certaines municipalités, pourrait être adopté à Saint-Cloud pour réglementer ce genre de nuisances de plus en plus mal ressenties par nos concitoyens.

EN DIRECT DE LA MAIRIE

vos élus ont :

- Accueilli les nouveaux habitants à la Mairie.
- inauguré le cimetière intercommunal de l'Orme-à-Moineaux aux Ulis.
- Remis les diplômes des médaillés du Travail.
- et le challenge du Cross du 30 janvier.



LES NOUVEAUX HABITANTS ACCUEILLIS A LA MAIRIE



Les activités des conseillers municipaux, présidents d'associations, services municipaux et hôtesse participent à faciliter l'installation des nouveaux venus dans la ville.



Les nouveaux habitants ont été accueillis individuellement par M. et Mme FOURCADE.

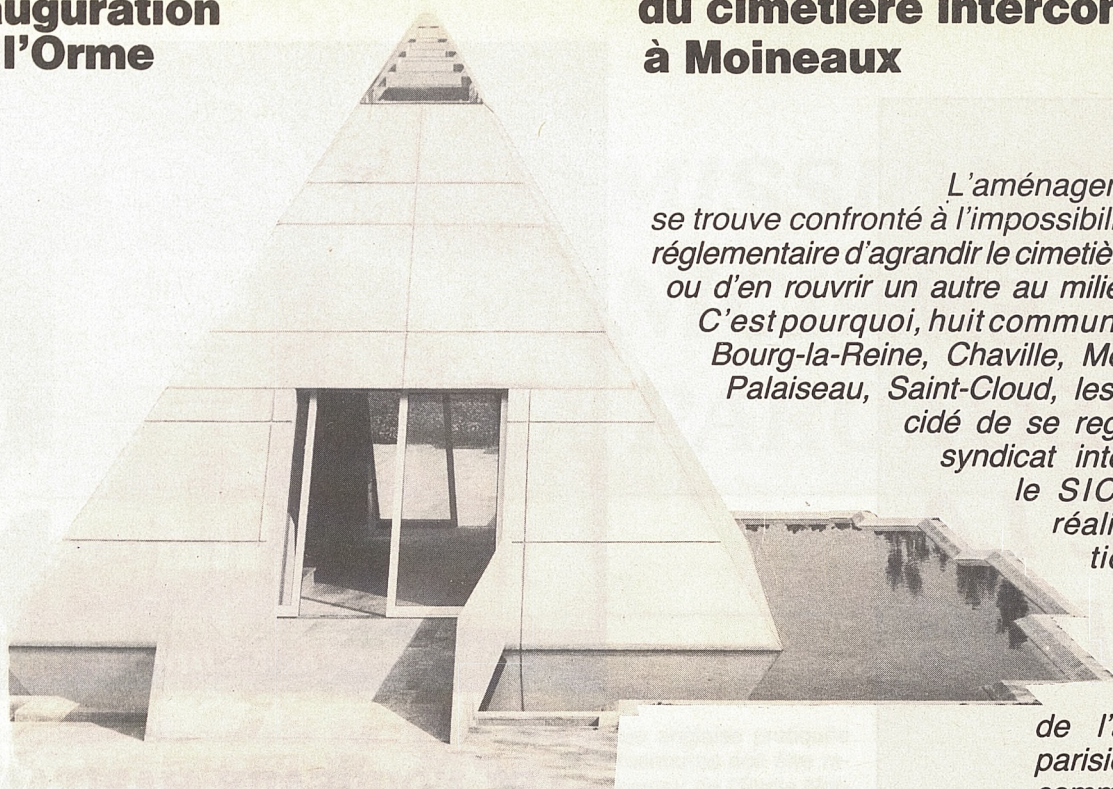
Cette année encore de nombreuses personnes récemment installées à Saint-Cloud ont été invitées à la Mairie pour la traditionnelle réception de bienvenue aux nouveaux habitants.

Ces "Clodoaldiens et Clodoaldiennes" ont été individuellement accueillis par Monsieur et Madame FOURCADE - Présidente du Service de l'Accueil - qui s'est montrée étonnée de la jeunesse des couples ayant répondu à l'invitation, de la présence de nombreux enfants en bas âge et bébés... à venir. « Des couples, précisa-t-elle, généralement tellement ravis de venir qu'ils arrivent un quart d'heure à l'avance... ».

Monsieur FOURCADE devait ensuite faire un discours au cours duquel il souligna "l'action des Conseillers Municipaux dont certains assument également la fonction de délégué de quartier, des Présidents d'associations, des services municipaux et des hôtesse, qui je l'espère, ajouta-t-il pour conclure, faciliteront votre installation dans notre ville ».

Inauguration de l'Orme

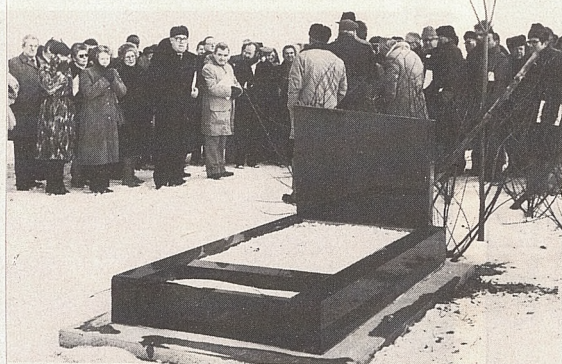
du cimetière intercommunal à Moineaux



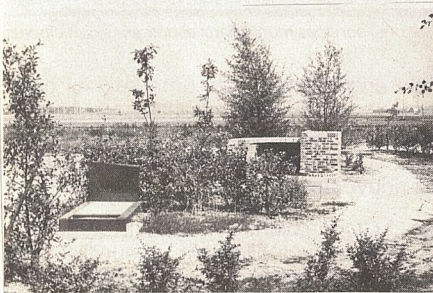
L'aménagement des villes se trouve confronté à l'impossibilité physique et réglementaire d'agrandir le cimetière déjà existant ou d'en rouvrir un autre au milieu de l'habitat. C'est pourquoi, huit communes (Bagneux, Bourg-la-Reine, Chaville, Meudon, Orsay, Palaiseau, Saint-Cloud, les Ulis) ont décidé de se regrouper en un syndicat intercommunal - le SICOMU - pour réaliser un cimetière implanté aux Ulis à la limite de la zone urbanisée de l'agglomération parisienne, là où commence la campagne.



Un cimetière réalisé de façon à éviter tout gigantisme.



Malgré le froid, de nombreux élus avaient répondu à l'invitation inaugurale.



Les aires d'inhumation représentant de petits cimetières sont isolées les unes des autres par de multiples plantations.

"Un cimetière pas tout à fait comme les autres, réalisé de façon à éviter tout gigantisme..." devait déclarer Joël PELADE, Président du S.I.C.O.M.U. et Maire-Adjoint des Ulis, lors de l'inauguration. Une inauguration un peu tardive ajouta-t-il, aboutissement de six années de travail pour les représentants des Conseils Régional et Général (Monsieur FOURCADE, Sénateur-Maire de Saint-Cloud, Conseiller Régional d'Île de France représentait d'ailleurs Monsieur GIRAUD à cette occasion, par l'architecte paysagiste Philippe SANTUCCI, et les élus des huit

communes concernées. Lors de la visite guidée, élus et administratifs ont pu voir la salle de cérémonie du bâtiment administratif agrémentée de nombreuses œuvres d'art polyculturelles, le bâtiment technique, les pavillons du gardien et du personnel, mais également à l'intérieur du parc, les aires d'inhumation représentant de petits cimetières de 200 à 300 tombes, isolées les unes des autres par de multiples plantations. La pyramide posée sur la glèbe de Beauce a également retenu toute l'attention des visiteurs. Choisie comme symbole de sépulture elle porte à travers le temps le témoignage des hommes, la pureté de ses lignes et sa pointe cristalline permettront aux familles un dernier recueillement.

Importance de l'accueil

Lors de son discours M. PELADE insista d'ailleurs sur l'importance de l'accueil réservé aux familles, sur le choix qui leur est proposé de différents types de sépultures, la tombe traditionnelle ou "paysagée" constituée d'une plaque posée à l'emplacement de la tombe sur un sol sablonneux ou herbeux. De même, un emplacement est réservé pour la construc-

tion ultérieure d'un funérarium qui permettra de répondre aux demandes d'incinération.

Une entreprise complexe

L'infrastructure est aujourd'hui suffisante pour recevoir 25 000 tombes. Nous voulions une réalisation qui ne soit pas trop onéreuse, sans dérive financière devait préciser M. PELADE avant d'énumérer le plan de financement : emprunts : 14 015 000, subvention région : 2 457 500, Hauts-de-Seine : 1 650 000, Essonne : 1 650 000.

Après avoir félicité le Président du Syndicat pour la réalisation de cette entreprise difficile, M. Jean-Pierre FOURCADE insista sur l'importance de cette opération concernant environ 230 000 habitants, à l'intérieur de laquelle l'esprit de concertation dut constamment garder une place privilégiée tant pour les questions financières que sentimentales, écologiques ou des transports. Car bien qu'un peu éloigné des communes de la proche banlieue de Paris, il est cependant situé de façon à permettre une bonne desserte par voiture et autobus.

DES DIPLOMES BIEN MERITÉS

Au début de l'année 1983 ont été remis les diplômes des médaillés d'honneur du Travail. Nous sommes heureux de présenter nos plus sincères félicitations aux heureux récipiendaires réunis à la Mairie en cette occasion.



Promotion du 1^{er} janvier 1983

ECHOLON ARGENT :

M. Pierre-Edouard ALSAC - M. Jacques ARNOL - M. Marcel BOUCHET - M. Raymond BOUVINET - M. Hubert CALLOUD - M. Pierre DUMOND - M. René ESTEVE - M. Bernard GISLAIS - Mme Françoise GREBOT - Mme Denise LEMAY - M. Claude LEMOULT - M. Michel MARTINEZ - M. Maurice MUON - M. Alexandre NOSOFF - M. Guy PANNEGEON - Mme Renée PEYTHIEU - Mme Ramda PRIVET - M. Pierre VERDELET.

ECHOLON VERMEIL :

M. Pierre BELICHON - M. André BRUNEAU (+ échelon argent) - M. André CODEGHINI - M. Michel ESCOLAN - M. Bernard FUSTIER - Mlle Anne-Marie GAILLARD - Mme Jeanne GODREAU - M. Roland GUILLAUME - M. Pierre JASSES - M. Yves KERANGUEVEN - M. Daniel LAVILETTE - M. Jacque LE COVEC - M. Raymond LE MERLUS - Mme Micheline MOURAUX - M. Noël PERTIN

- M. Henri RUSARD - M. Jean VIVIEN
- M. Michel WERQUIN.

ECHOLON OR :

M. Louis BURLIN - M. Paul LEGOUX
- M. Marcel REVILLET - M. Raymond TOUZET.

ECHOLON GRAND OR

M. Jean CAQUINEAU



CROSS de Saint-Cloud le challenge Antonat

La remise de la coupe Antonat offerte à l'équipe ayant remporté le cross de Saint-Cloud du 30 janvier s'est déroulée à la fin du mois de février en présence du Sénateur-Maire, de M. Nico ANTONAT (citoyen d'honneur, à droite sur la photo) et de M. CHAMBTON, Maire-Adjoint chargé de la Jeunesse et des Sports à Fontenay-sous-Bois, qui représentait l'équipe gagnante : une coupe qui a certainement été très appréciée par l'ensemble des participants au cross et par M. Elie-Pierre ROCHICCIOLI, chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs à Saint-Cloud, car... l'essentiel bien sûr est de participer.

A l'intérieur de la photo : la remise des récompenses dans le parc de Saint-Cloud le 30 janvier (au centre : C. DUPONT, conseiller municipal).

la tribune de l'opposition

Pour la première fois, le Bulletin Municipal de Saint-Cloud ouvre ses colonnes aux élus locaux de la minorité de notre ville, c'est-à-dire de la majorité présidentielle. C'est un événement dont nous, élus de Gauche, tenons à souligner l'importance :

— en effet, cette ouverture est la conséquence indirecte de la nouvelle loi électorale qui permet aux différentes familles politiques de participer au Conseil Municipal, tout en dégagant une majorité responsable de l'orientation et des décisions,

— d'autre part, notre liste " Ensemble, Vivre à Saint-Cloud " préconisait l'ouverture du bulletin municipal à toutes les opinions,

— enfin, cette pratique, peu courante, marque une étape vers plus de démocratie, vers la reconnaissance et le respect des minorités, vers un pluralisme d'opinions et d'expressions indispensables à l'avenir que nous voulons construire.

Cette tribune des élus de Gauche surprendra probablement les lecteurs. Peut-être nos écrits marqueront-ils des distances, des réserves, des oppositions par rapport aux décisions de la majorité du Conseil Municipal.

Sinon, pourquoi y aurait-il eu deux listes aux élections ? L'important, à nos yeux, n'est pas de nourrir des polémiques, mais d'expliquer pourquoi nos positions sont autres. Nous nous efforçons d'indiquer au nom de quels principes, de quelles aspirations, de quelles réalités nous nous situons différemment dans la gestion de cette ville.

Cependant, dans cette tribune, nous ne voulons pas limiter notre rôle à la critique stérile. Autant que faire se peut, nous présentons nos propositions, nos projets, notre contribution constructive à la gestion d'une ville qui est aussi la nôtre. Nous expliquerons également les fondements de nos propositions, les raisons de nos choix et aussi, la suite que la majorité aura réservée à nos projets. Ce faisant, nous ne plairons pas à tout le monde, mais le pluralisme, la reconnaissance de la différence, bref la démocratie sont à ce prix.

Depuis les élections, le Conseil Municipal s'est réuni deux fois et a procédé à la mise en place de son organisation. Pour nous, Conseillers Municipaux de Gauche, nous avons la possibilité de faire partie des deux Commissions municipales permanentes (Finances et Plan, Travaux) ainsi que des cinq Commissions extra-municipales. Nous avons également participé à l'élaboration du règlement intérieur du Conseil ; malgré une réserve sur la limitation du temps d'expression en séance, nous l'avons voté car ce projet a repris bon nombre de nos propositions. Nous participerons, en tant que Conseillers, aux réunions de quartier. Nous n'en assurerons pas l'animation car, minoritaires dans ce Conseil, il ne nous appartient ni de représenter la Municipalité ni d'assumer des rôles de décisions. Quant aux réunions de la Municipalité - " restreinte " ou " élargie " -, nous ne pouvons pas y assister et nous le regrettons, même si les comptes rendus de ces réunions nous sont adressés.

Ce bulletin présente le budget primitif de la ville de Saint-Cloud pour 1983. Il faut remarquer que ce budget a été voté par le Conseil Municipal sortant. Les critiques que nous avons portées lors de la campagne électorale sur ses orientations, à savoir une rigueur comptable devenue finalité en soi, sont toujours d'actualité. Ce budget sera " corrigé " comme tous les ans par le budget supplémentaire, au second semestre. C'est donc à ce moment que nous ferons les propositions contenues dans notre programme, conformément à nos engagements.

Vous avez certainement encore en mémoire le projet de transport en commun que la liste " Ensemble, Vivre à Saint-Cloud " vous a présenté en février dernier. Ce projet, de l'avis même de plusieurs conseillers de la majorité, est une bonne base de discussions pour mettre en place un nouveau système mieux adapté à vos besoins. Voilà le genre de propositions que nous voulons soumettre au Conseil Municipal. Notre programme comporte d'autres projets établis à partir des contacts que nos candidats ont eu depuis un an avec de nombreux habitants de Saint-Cloud. Il y en aura d'autres pour répondre aux nouveaux besoins et aux nouvelles situations que vous vivrez. Ils seront toujours élaborés avec vous, car c'est vous qui êtes confrontés à ces besoins et c'est vous qui possédez collectivement l'imagination pour y répondre.

Conseillers municipaux de la liste minoritaire, nous réaffirmons notre volonté de représenter toute la Gauche au Conseil Municipal de Saint-Cloud et de demeurer au service de toutes celles et de tous ceux qui veulent construire avec nous un avenir plus solidaire, plus responsable, plus juste.

Madeleine DARBEL,
Jean-François THERY,
Marc BECHET.

Post-Scriptum : pour prendre contact avec nous, écrivez-nous à la Mairie, car nous n'avons pas encore obtenu de bureau, à notre regret, pour vous recevoir.



FÊTE DU SPORT

du 22 mai au 5 juin 1983

- **Des manifestations sportives :**

Tennis, athlétisme, voile,
jeux nautiques,
tennis de table, tir à l'arc,
pétanque, gymnastique,
judo, volley-ball, handball,
football (pupilles,
minimes, cadets, juniors, seniors.



- **Des démonstrations :**

Dressage de chiens.

- **Des animations :**

grands-mères automobiles,
kermesse des associations,
baptême de l'air en ballon captif.



TOURNOI DE TENNIS

du 24 mai au 12 juin 1983

Réservé aux non-classés de toutes catégories

INSCRIPTIONS :

A partir du vendredi 22 avril
Clôture le samedi 14 mai à 18 heures (impératif).
à l'Ensemble Sportif des Tourneroches, 17, rue du Mont-Valérien.

DROITS D'INSCRIPTION :

30 F - 15 F pour les moins de 18 ans
Nombre de participants limité pour le bon déroulement du tournoi.

ÉLIMINATOIRES : à partir du 24 mai

DEMI-FINALES ET FINALES : les 11 et 12 juin

Tous les renseignements concernant ce tournoi seront donnés sur place au moment de l'inscription.

^ FÊTE DU SPORT

**DIMANCHE 22 ET
LUNDI 23 MAI**

**TOURNOI INTERNATIONAL DE FOOTBALL
D'EQUIPES CADETS - CHALLENGE COHAS**

avec la participation des clubs de
Bruxelles (Belgique), Sarrebruck (R.F.A.),
Longjumeau et Saint-Cloud.

Eliminatoires : dimanche 22 juin à partir de 14 heures
Finales : lundi 23 juin à partir de 14 heures

Stade municipal du quai Carnot.

SAMEDI 28 MAI

**JOURNEE DE L'ENFANT :
JEUX - ATTRACTIONS - LACHER DE BALLONS**

Organisée par la Caisse des Ecoles
Sur le Terrain de l'Avre à 14 heures.



**TOURNOI DE TENNIS DE TABLE
ADULTES (nés avant 1967)**

Eliminatoires (finale le samedi 4 juin)
Au gymnase de l'Ecole du Centre de 13 h 30
à 17 heures.

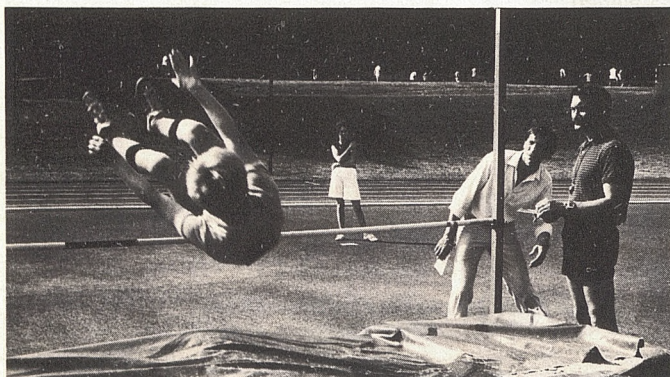
GYMNASTIQUE - COUPE HUET

Au gymnase Huet de 14 heures à 18 heures.

ATHLETISME - HANDBALL - FOOTBALL

Rencontres inter-établissements scolaires
du second degré
des élèves nés de 1968 à 1972.

Au Stade du Pré-Saint-Jean à 9 heures.



DIMANCHE 29 MAI

**RALLYE CYCLOTOURISTIQUE 65 km
ou 105 km suivant catégorie**

MINI-RALLYE de 25 km pour les néophytes.

Départ : Place Stella Matutina entre 8 heures et 8 h 30

Arrivée : Stade du Pré Saint-Jean entre 10 h 30 et 11 h 30.

VOILE - KAYAK

Régate du Club Nautique de Saint-Cloud
Bassin de Seine (face avenue de Longchamp)
de 9 heures à 18 heures.

COURSES DES GRANDS-MÈRES AUTOMOBILES

- 10 heures : réunion des voitures
sur le parking de la Mairie.
- 10 h 30 à 12 h 30 : Courses au trésor
avec la participation des Commerçants.
- 15 heures à 17 heures : course contre la montre
et concours d'élégance.

FOOTBALL

- I) **TOURNOI DE SIXTE** pour les jeunes
(Pupilles - Minimes).
Sur le Stade du Quai Carnot de 8 h 30 à 18 heures
- II) **TOURNOI DE SIXTE - Cadets - Juniors**
Sur le Stade du Pré Saint-Jean de 8 h 30
à 18 heures.



MARDI 31 MAI

Le **GROUPE DE PLONGEE** de Saint-Cloud présente une
soirée de projection de films subaquatiques.

Au Centre Culturel des 3 Pierrots
de 20 h 30 à 22 heures.

du 22 mai au 5 juin 1983

MERCREDI 1^{er} JUIN

TENNIS DE TABLE - TOURNOI SCOLAIRE

- de 9 heures à 12 heures pour les enfants nés en 1972 - 1973 - 1974.
- de 13 h 30 à 17 h 30 pour les enfants nés en 1968 - 1969 - 1970 - 1971.

Au gymnase de l'école du Centre.

PISCINE PORTES OUVERTES

Réservée aux enfants - animations diverses - relais jeux - joutes - baptêmes de plongée.

A la Piscine des Tourneroches de 14 heures à 17 heures.

SAMEDI 4 JUIN

PETANQUE

Tournoi annuel

Au Boulodrome de la rue de l'Yser de 13 heures à 19 heures.



TIR A L'ARC

Démonstration en plein air - initiation.

Sur le Stade du Pré-Saint-Jean de 14 heures à 18 heures.

JUDO - AIKIDO

Compétition inter-clubs de Judo suivie de démonstrations d'Aikido.

Au Gymnase des Tourneroches de 14 h 30 à 18 h.

TENNIS DE TABLE

Finale du tournoi adultes

Au gymnase de l'école du Centre à partir de 14 heures.

DIMANCHE 5 JUIN

STADE DU PRÉ-SAINT-JEAN

RALLYE PÉDESTRE

Un rallye touristique pédestre se déroulera à travers la ville et dans le Parc de Saint-Cloud (arrivée dans l'après-midi au Pré Saint-Jean)

Cette manifestation est organisée par l'Association « Connaissance et Découverte de la France ».

VOLLEY-BALL

Tournoi ouvert à tous de 13 h 30 à 20 heures.



TIR A L'ARC

Compétition départementale inter-clubs de 14 heures à 18 heures.

FOOTBALL

Tournoi inter-quartiers et inter-associations de 8 h 30 à 18 heures.

GRANDE KERMESS ANNUELLE

avec la participation des Scouts et Guides, du Conservatoire de Musique et des Associations de Saint-Cloud : animations musicales - saltimbanques - groupes folkloriques - Prévention Routière - montgolfière - atelier de modelage - démonstration de karaté - simultanée d'échecs - démonstration de dressage de chiens.

Toute la journée les petits trains du Far West promèneront les enfants de la ville au stade du Pré Saint-Jean.

Où devrez-vous aller, si comme nous le souhaitons, vous désirez assister à toutes ces manifestations.

- Ensemble Sportif des Tourneroches : 4, rue Marie-Bonaparte,
- Tennis de la Fouilleuse : rue du Camp-Canadien,
- Centre Culturel des 3 Pierrots : 6, rue du Mont-Valérien,
- Stade du Pré-Saint-Jean : RN 185,
- Terrain de l'Avre : rue Michel-Salles,
- Gymnase de l'École du Centre : 4, rue des Écoles,
- Stade du Quai Carnot : rue du 18-Juin.

Les différentes rencontres sont dotées de coupes, lots et prix offerts par la Ville, les Commerçants et Monsieur ANTONAT, Citoyen d'Honneur.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Le dixième anniversaire de la maison de l'amitié

Les festivités organisées par la Maison de l'Amitié pour commémorer le dixième anniversaire de sa création se sont déroulées dans une journée pratiquement "non stop". En effet, tôt le matin, les responsables des 35 associations qui la constituent se sont affairés dans le Foyer du Centre des 3 Pierrots pour mettre en place les panneaux décrivant les objectifs et les réalisations de leur mouvement, en vue de la visite des spectateurs des deux manifestations spectaculaires qui se déroulaient dans l'après-midi et la soirée de ce même jour.

UN PROGRAMME TRÈS ÉCLECTIQUE

Le premier de ces spectacles commença devant une salle comble composée de spectateurs invités par la Maison de l'Amitié et les différentes associations ; il était très éclectique puisqu'il a permis à plusieurs groupes artistiques de genres différents, composés essentiellement de résidents de Saint-Cloud, de montrer que notre Ville n'avait rien à envier à beaucoup d'autres sur ce plan. On pu voir ainsi l'Atelier de Jazz du Conservatoire Municipal de Musique de Saint-Cloud, puis un groupe de danse classique animé par des danseuses de ce même Conservatoire et du Cours de Garches ; la musique de chambre fut également à l'honneur par l'exécution du premier mouvement du Trio en fa majeur pour piano, violon et violoncelle de Schumann, et la première partie du spectacle se termina dans un genre très différent par un numéro de danse exécuté par le groupe de claquettes de la M.J.C. de Saint-Cloud.

En seconde partie, les jeunes chanteurs de la chorale d'enfants du Conservatoire,

sous la direction de Madame F. BRIANÇON, interprétèrent avec brio la toute charmante cantate de l'Arbre. Chanson illustrée par la projection de magnifiques diapositives axées sur le même thème. Elle vibra pareillement à l'audition d'un original mini-opéra de Menotti interprété avec l'humour qui convient par deux élèves du Conservatoire de Musique pleins de promesses et leur accompagnateur au piano. Les jeunes enfants présents dans la salle furent récompensés de leur patience par la projection de trois courts dessins animés.

Il était tard, mais cela n'empêcha pas les amateurs de jazz de rester pour entendre à nouveau avec plaisir la formation qui avait ouvert le spectacle jouer quelques grands airs de Duke Ellington qui avaient charmé la jeunesse... des moins jeunes.

La grande salle des 3 Pierrots avait à peine retrouvé son calme qu'elle accueillait à nouveau d'autres invités pour la projection d'un film qui ne pouvait décevoir tant son récent succès en fait déjà un "classique" du genre : il s'agissait de "La Maison du Lac" dont les principaux interprètes Katherine HEPBURN et Henry FONDA émurent tous les spectateurs par leur évolution si subtile d'un couple vieillissant mais tellement heureux !

UNE CRÉATION EN AVANCE SUR SON TEMPS

Chacun de ces deux spectacles fut l'occasion pour Monsieur BOIVIN, Président de la Maison de l'Amitié, de rappeler par un court discours les origines de cette Association et l'étendue de son développement. Il fit remarquer notamment qu'en créant la Maison de l'Amitié, avec l'appui de la Municipalité, en 1971, ses protagonistes étaient en avance sur leur temps puisque cette idée d'une "Association des Associations" est aujourd'hui reprise dans un projet de loi actuellement à l'étude tendant à réformer notre vieille "loi de 1901". Le Président rappela en outre

que constituée de 12 Associations à l'origine, la Maison de l'Amitié en comprend aujourd'hui 35 et que ses "Services" internes avaient également pris une large extension grâce aux bénévoles qui les animent ; son discours fut à juste titre ponctué d'applaudissements lorsqu'il évoqua en outre la tâche des deux collaboratrices permanentes qui assurent avec dévouement et efficacité la liaison entre les Associations et l'accueil des nombreux visiteurs.

L'INCITATION A UNE PLUS AMPLE CONNAISSANCE

Monsieur Jean-Pierre FOURCADE, Sénateur-Maire de Saint-Cloud, qui, avec d'autres personnalités locales ou départementales, avait bien voulu accepter d'honorer de sa présence la représentation du soir, répondit aux propos du Président en soulignant que les Associations désirent s'auto-gérer avec sérieux et compétence, mais en disant toute la confiance qu'il mettait dans l'action des Associations locales, assurant celles-ci du soutien de la municipalité qu'il présidait.

C'est autour des différents stands des Associations disposés dans le Foyer du Centre Culturel que cette journée se termina par des conversations animées entre spectateurs et responsables des différents mouvements ; semblable animation avait été constatée durant l'entr'acte de l'après-midi.

Il reste à souhaiter que cette "journée du X^e anniversaire" incitera les habitants de Saint-Cloud à faire plus ample connaissance avec notre Maison, et quel que soit l'objet de la visite que nous feront les Clodoaldiens, soit parce qu'ils auront besoin d'un service ou d'un renseignement, soit parce qu'ils désireront souscrire une carte de "Membre Ami", le meilleur accueil leur sera toujours réservé.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Union féminine civique et sociale

L'Union Féminine Civique et Sociale propose trois journées d'initiation à l'économie agro-alimentaire :

- 1) Production des biens alimentaires : l'agriculture
- 2) Transformation de ces biens : industries agro-alimentaires
- 3) Distribution

de 9 h 30 à 16 h 30, 14, rue des Ecoles à Saint-Cloud, les JEUDIS 14, 21 et 28 AVRIL.

Prix :

30 F/jour pour les adhérentes
50 F/jour pour les non adhérentes.

Renseignements et inscriptions :

Madame CHANTREL - 771.62.41

Madame MOUNIER - 602.67.12

Exposition sur la malnutrition dans le monde

Plusieurs associations (*) s'étaient regroupées pour l'organisation de l'exposition sur "la malnutrition dans le monde" présentée au début de l'année grâce à l'aide de la Municipalité et des responsables du Centre Culturel des 3 Pierrots.

Cent quatre-vingt panneaux bien documentés se répartissaient en six centres d'intérêt :

- Eléments sur la nutrition.
- Le monde de la faim.
- Un gaspillage qui rend malade.
- Une sous-alimentation qui tue.
- Le cycle infernal de la dépendance alimentaire.
- Pour ceux qui veulent que ça change ici et là-bas.

Les visiteurs s'y intéressèrent vivement. L'exposition a d'ailleurs été demandée pour d'autres lieux.

De nombreux élèves sont également venus visiter l'exposition, les plus jeunes faisant preuve du même intérêt que leurs aînés.

Une soirée-débat le jeudi 20 janvier autour de deux documents audiovisuels sur "le soja brésilien" et "le manioc thaïlandais" a permis à M. BERTRAND de l'INRA, M. GUION de l'UFC et M. SALLY N'DONGO de l'association des travailleurs sénégalais en France d'animer un intéressant débat devant une centaine de personnes. A la question "Que pouvons-nous faire ici et tout de suite ?" il a été répondu que les recettes simples étaient à manier avec prudence, la solution devant être trouvée par les populations du Tiers-Monde elles-mêmes : une prise de position complexe risquant peut-être de laisser les auditeurs insatisfaits.

D'autres montages ont encore été projetés à l'issue desquels des débats se sont instaurés.

De nombreux visiteurs ont découvert que leur attitude devant ces problèmes n'était pas indifférente à la recherche de solutions. Nous pensons, en effet, que seule une prise de conscience de tous les occidentaux peut amener une véritable transformation des mentalités constituant ainsi une aide véritable pour les populations du Tiers Monde.

(*) A.T.D. Quart Monde, le Comité Catholique contre la faim et pour le Développement (C.C.F.D.), la Coopérative écologique de Sèvres, Frères des Hommes, Terre des Hommes, l'Union Fédérale des Consommateurs, l'Association de Solidarité pour les Travailleurs Immigrés, S.O.S. Enfants, le Secours Catholique et Terre des Enfants.

Union des consommateurs

L'Union des Consommateurs de Saint-Cloud, qui étend son domaine d'activité à GARCHES, MARNES-LA-COQUETTE et VAUCRESSON, a tenu son Assemblée générale au mois de décembre 1982 à la Maison de l'Amitié, 6, place Silly à Saint-Cloud.

En 1982, les activités de l'U.N.C. ont continué à se développer sans doute grâ-

ce au dynamisme dont elle fait preuve depuis plusieurs années.

Nous avons :

- Organisé une collecte de papier,
- Traité une cinquantaine de litiges,
- Edité un bulletin trimestriel,
- Tenu régulièrement des permanences.

● A la MAISON DE L'AMITIÉ

- le 1^{er} mercredi du mois de 20 h 30 à 22 h

- le 2^e vendredi du mois de 14 h à 16 h.

● Au Marché de MONTRETOUT à Saint-Cloud

- le 3^e samedi du mois de 10 h à 12 h.

Nous rappelons toutefois que notre Union n'est pas un service juridique (elle donne des conseils et aide dans la mesure de ses possibilités) mais elle constitue avant tout un moyen pour les consommateurs de faire entendre leur voix et respecter leurs droits quand cela est nécessaire. Pour cela nous ne serons jamais assez nombreux.

Informez et agissez tant sur les problèmes généraux que spécifiques de notre secteur, voilà notre tâche quotidienne.

**Maison de l'Amitié
6, place Silly**

Union des cadres en recherche d'activité

Le 2 mars 1982 Régis MERDRIGNAC, homme de Marketing de 41 ans, fonde l'U.C.R.A. - "L'UNION DES CADRES EN RECHERCHE D'ACTIVITÉ" - avec quatre autres cadres chômeurs, rencontrés au hasard de "pointages".

Son premier souci : lutter contre le chômage des cadres. Ses objectifs fondamentaux : réinsérer dans la vie active les membres de l'U.C.R.A. et créer des entreprises.

A l'occasion de son anniversaire l'U.C.R.A. dresse son premier bilan : en un an elle a créé six entreprises et travaillé à l'élaboration de sept projets impliquant la réinsertion professionnelle de

LA VIE DES ASSOCIATIONS

cent-cinquante cadres. Elle rassemble aujourd'hui plus d'une centaine d'adhérents et sympathisants, tous cadres, de 28 à 52 ans constituant un capital de compétences dans les domaines du juridique, financier, marketing, export et de la Formation, etc.

L'ambition nationale de cette association, affirmée par son Président, Régis MERDRIGNAC, lors de sa fondation, semble se confirmer : son action dépassé désormais les frontières des Hauts-de-Seine. Elle va d'ici peu installer une antenne dans le département des Alpes-Maritimes.

L'U.C.R.A. s'adresse aux cadres chômeurs intéressés par son action et prêts à y collaborer. Elle assure une permanence pour toute information (et plus particulièrement le samedi matin pour des conseils d'orientation juridique) dans le cadre de la Maison de l'Amitié (renseignements : 602.25.69).

Association de solidarité avec les travailleurs immigrés s.o.s. pour les enfants d'immigrés

Il est nécessaire de souligner l'importance du soutien que des adultes et jeunes peuvent apporter aux enfants d'immigrés en difficulté scolaire.

En leur consacrant une ou deux heures par semaine, ils leur fournissent une aide amicale qui déborde souvent des problèmes scolaires.

Plusieurs ont déjà répondu à notre appel, mais devant l'efficacité de cette action, la liste des demandes s'allonge et nous avons encore besoin d'une vingtaine de bénévoles.

Pour tous renseignements s'adresser à Madame BURLLOT, Tél. : 771.86.65 ou à la Maison de l'Amitié, Tél. : 602.25.69 (6, place Silly).

Union nationale des amis et familles de malades mentaux

Vous qui connaissez une personne atteinte de troubles mentaux, peut-être êtes-vous disponible, pour apporter une aide aux familles de malades? Si vous vous sentez concernés, n'hésitez pas à vous rapprocher de notre association.

Nos objectifs : rompre l'isolement, créer un environnement psychologique, social et juridique qui accompagne l'action thérapeutique, faciliter la réinsertion sociale du malade...

Avec quels moyens : les efforts de nos adhérents, des fonds privés collectés (cotisations), des subventions accordées par les collectivités locales, des sessions de formation...

Nous pouvons vous renseigner : du lundi au vendredi de 8 h à 9 h 30 : 642.27.78 - de 13 h à 15 h : 788.14.44 - 506.23.80 - 781.53.09 du lundi au jeudi : de 19 h à 21 h : 631.68.65.

Caisse de crédit mutuel

Lors de son Assemblée générale, la Caisse de Crédit Mutuel de Saint-Cloud a renouvelé le mandat d'administrateur de M. Louis ROISIN et a élu MM. Patrick ANSIAU et Jean-Louis PICQUOT. Elle a réélu MM. Bernard FUSTIER et Jean LE-GUAY au Conseil de Surveillance.

A la fin de l'année 1982, le Conseil d'Administration a reconduit le bureau : M. André CHAVETON (Président), MM. Paul HERMAND et Charles BLANC (Vice-Présidents), M. Louis ROISIN (Secrétaire). Le Conseil de Surveillance a réélu comme Président : M. Bernard FUSTIER.

Attention!

ATTENTION !

Du 16 avril au 9 mai, participez à l'opération

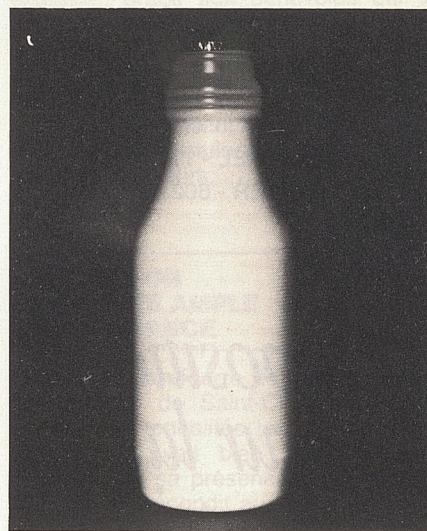
TIRELIRE

en remplissant avec votre menue monnaie la bouteille de lait que vous trouverez chez tous vos commerçants.

Il s'agit d'une action lancée par l'association des Commerçants et le Rotary-Club de Saint-Cloud en faveur des personnes âgées de notre commune. Elle doit leur permettre l'installation d'un atelier de poterie.

Dans le prochain bulletin, vous connaîtrez les résultats de cette action.

Merci d'avance.



Société saint-vincent de-paul

Cette Société fêtera le 23 avril prochain le 150^e anniversaire de sa fondation. La Conférence de Saint-Cloud, quant à elle, a été fondée en 1859.

Son but est de lutter contre toutes les formes de souffrance matérielle ou morale et d'offrir ainsi à ses membres une possibilité d'approfondissement spirituel.

Le champ d'action de la Société s'étend au monde entier. Celui de la Conférence de Saint-Cloud se limite, bien entendu, à cette ville.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

En 1982, la Conférence de Saint-Cloud, avec un effectif de 15 membres, a visité régulièrement 32 familles ou personnes à leur domicile et 40 personnes dans les Maisons de Retraite et les hôpitaux. Ses dépenses sociales se sont élevées à 52 000 F.

La Conférence de Saint-Cloud a besoin de nouveaux membres. Toute personne intéressée peut s'adresser à la Maison de l'Amitié ou au Presbytère qui orientera.

Arts & loisirs de saint-cloud

A la rubrique des 3 Pierrots vous retrouverez le programme de nos conférences hebdomadaires. Un programme conçu sous le signe de la gaieté et de la diversité.

Il faut y ajouter la visite de l'Île Saint-Louis le 10 mai et des merveilles que l'on peut y trouver et la journée qui clôture notre année scolaire le 21 juin : une promenade dans la cité médiévale de PROVINS : remparts, souterrains, églises, monuments.

Que de richesse à voir ou à revoir sous la conduite de commentateurs érudits.

Cercle féminin d'amitié européenne

Outre la statutaire Assemblée générale, deux conférences réunirent les adhérentes du C.F.A.E. en fin d'année 1982.

Madame Margareth AUDIN, généalogiste-historienne (Anglaise mariée depuis trente ans à un Français) traita avec humour "l'Europe avant l'heure". Certaines contraintes historiques, ayant suscité des mariages mixtes, donnèrent ainsi naissance à de vrais Européens !

Monsieur Paul MARÉCHAL, universitaire, traça un vaste panorama de "la Chrétienté en Europe autour des années 1100". Moment privilégié, durant lequel les Européens d'alors eurent un idéal

commun. Il se concrétisa par la lutte du pouvoir spirituel pontifical contre le pouvoir temporel impérial ; par l'épanouissement de grands ordres monastiques et leurs créations architecturales ; par les grands rassemblements enthousiastes que furent les deux premières Croisades. Un historien éminent intitula cette période "l'Essor de l'Europe".

C'est autour de la galette des rois que les adhérentes échangèrent leurs vœux. Elles répondirent généreusement à la demande qui leur avait été faite de participer au financement d'une pompe solaire pour KABALA (Mali), afin de conforter leurs amies de la Commission Féminine d'ANGERS dans la réalisation de leur ambitieux projet. Madame Janine LANSIER, Présidente de la Commission Féminine du Mouvement Européen, honora de sa présence cette manifestation. Deux films complétèrent la réunion ; l'un "la Communauté Européenne dans le Monde" illustra l'évidence, ignorée de trop nombreux Européens, que la C.E.E. est de plus en plus dotée, au niveau mondial, d'une identité propre.

Egalement dans le cadre Europe-Tiers-Monde, Monsieur Etienne CROUZET, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, Ingénieur Général et ancien Directeur des Travaux Publics de la France d'Outre-Mer, Membre de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, exposa "les complexités du développement". Avec compétence et sans passion, fut exposé le problème du développement, depuis essentiellement la colonisation, puis l'indépendance, des Pays du Tiers-Monde et son aboutissement à l'échec actuel. "Il faut repartir à zéro, à la recherche, très difficile, par approches successives, d'un consensus universel".

Maison de l'Amitié
Saint-Cloud

Renseignements : 602.28.67

Chorale et ensemble instrumental

Le Chœur de Chambre et l'Ensemble Baroque de Saint-Cloud donneront un concert le **mercredi 20 avril** à 20 h 30 à l'église Stella-Matutina avec la participation de la chorale du Lycée Florent-Schmitt.

Ces deux formations présenteront le "Messie" de HAENDEL dans son intégralité, dans la version dite de "Dublin", accompagnées par des instruments d'époque.

Elles seront dirigées par François POLGAR, chef de chœur à l'Opéra de Paris. De par sa formation (organiste et musicologue) il s'est spécialisé dans la musique ancienne et dirige par ailleurs le Chœur Grégorien de Paris.

Les solistes qui se joindront au Chœur de Chambre et à l'Ensemble Baroque de Saint-Cloud pour ces concerts sont : Jill FELDMAN (Soprano), Dominique VISSE (haute-contre), Hervé LAMY (ténor), François FAUCHE (basse).

Salon des artistes clodoaldiens

LE SALON DE SAINT-CLOUD, organisé par l'Association des Artistes Clodoaldiens, aura lieu : au CENTRE CULTUREL DES 3 PIERROTS, du samedi 23 avril au dimanche 1^{er} mai.

Dépôt des œuvres le samedi 16 et le dimanche 17 avril jusqu'à midi au Centre Culturel des 3 Pierrots.

Comme chaque année, la Ville de SAINT-CLOUD décernera un prix et une médaille.

D'autres récompenses seront décernées par les membres du Salon.

Renseignements : Anne-Marie HAAS - 602.51.53.

7 juin Concert promenade

organisé dans le cadre du Festival d'Île-de-France

17 h 30 : CENTRE CULTUREL
DES 3 PIERROTS

Orchestre de Chambre Tchecoslovaque de Prague, avec la participation du Conservatoire Municipal : Haendel, Mozart, Tchaïkovski (entrée libre).

21 h : EGLISE
STELLA-MATUTINA

Haendel, Bach, Dürck...
Haendel, Bach, Dürck...

Prix : 35 F - Tarif réduit : 18 F

Vente : sur place - au Conservatoire de 13 à 18 h uniquement les 17 et 18 avril (4, rue du Mont-Valérien).

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Comité d'entente des associations d'anciens combattants

L'Assemblée générale ordinaire annuelle s'est tenue le 21 février dernier en présence de M. VOIZARD, représentant la municipalité. Le Président CATALANO fit un exposé sur les différentes cérémonies patriotiques organisées par le comité au cours de l'année 1982, en accord et avec la participation de la commune de Saint-Cloud.

Il présenta ensuite le bilan financier de l'exercice, avec la situation de trésorerie approuvés à l'unanimité.

Le Comité procéda alors à l'élection du bureau 1983/1984 dont la composition est la suivante : Président : Georges CATALANO ; Vices-Présidents : Guy CHANTREL, Berthe ORSINI ; Secrétaire : Roger DARFEUILLE ; Trésorier : André COLMARD ; Délégué aux cérémonies : Jack ANNET ; Membres : Docteur Michel VALENTIN, André DUPILLE, Guy PERTUSOT, Marcel PLASSAIS ; Porte-drapeau : Roger BORDIER ; Porte-drapeau adjoint : Charles WINTER.

Nous espérons que de nombreux Clodoaldiens viendront rendre hommage à ceux qui sont tombés pour la défense du pays lors des cérémonies nationales du 24 avril (Journée nationale de la Déportation) et du 8 mai (célébration de la Victoire de 1945).

Souvenir français

Comité d'honneur

Président d'Honneur : M. Bernard CADO ; Vice-Président d'Honneur : M. Nico ANTONAT ; Membres d'Honneur : MM. Robert NIESSEN, Pierre-Yves DEFREMONTE, Armand TAPPE, Mme Robert FINELLE.

Membres du bureau du Comité

Président Honoraire : M. Albert VILLE ;
Président Actif et Délégué Adjoint des

Hauts-de-Seine : M. Jack ANNET ; Vice-Président-Délégué aux Cérémonies : M. Christian MARECHAL ; Vices-Présidents : MM. André COLMARD, Yves ARCHANGE ; Secrétaire Général : M. André LABOUR ; Secrétaire Général Adjoint : M. Claude DORE ; Trésorerie : Mme Jocelyne DESANGES ; Trésorerie Adjoint : Mlle Dominique DROUET ; Porte-drapeau Titulaire : M. Marcel PETITDEMANGE ; Porte-drapeau Adjoint délégué aux Cérémonies : M. Didier VIAUD ; Délégué Adjoint aux Cérémonies : M. Bernardin MICHELANGELI ; Conseiller Technique pour l'entretien du C.M. : M. Jacques MARTENS.

Membres actifs du Comité

MM. Marcel PLASSAIS, Patrick MARAIS, Stanislas STEFANIACK, Patrick GENTHNER, André ROUX, Dominique RENOUULT, Dominique MARAIS, Jacques CHAUVALON, Pierre CREUSEVOT, Philippe LECLERQ, René GRETEAU.

Commissaires aux Comptes : MM. Auguste MICHELANGELI et Gaston BOUDOT.

Fédération nationale des déportés internés résistants et patriotes

Le dimanche 16 janvier se sont rassemblés à Garches les anciens Déportés Internés et Familles des disparus de Saint-Cloud et Garches, accompagnés de leurs amis.

L'Assemblée a été cette année particulièrement réussie par le nombre, la qualité des participants. Beaucoup de jeunes, fils et filles de Résistants et de Déportés sont venus animer notre réunion par leur dynamisme juvénile. Heureux présage à la pérennité de l'action poursuivie par les survivants des camps de la mort pour l'indépendance nationale, la Liberté, la Paix et que justice soit rendue aux victimes de la barbarie nazie.

Ce sont les thèmes qui furent développés au cours de l'Assemblée par les orateurs et notamment par notre camarade Edmond VOIZARD, Vice-Président National de la F.N.D.I.R.P. qui devait conclure son allocution par un émouvant hommage à

nos disparus de l'année 1982, en particulier à notre Président Fondateur Marcel PAUL, ancien Ministre du Général de GAULLE, décédé le 11 novembre 1982, rappelant qu'il consacra une grande partie de ses dernières forces à la réalisation par souscription de la "Maison de Retraite Médicalisée" qui désormais portera son nom. Tous les dons à cette œuvre seront bienvenus. De nombreuses personnalités nous ont honorés de leur présence parmi lesquelles nous citerons M^e Yves BODIN, Maire de Garches accompagné de plusieurs élus, MM. les Présidents des Associations d'Anciens Combattants de Garches et Saint-Cloud, M. PERISSA, Commissaire de Police à Saint-Cloud, M. HERALD, Officier de Police à Sèvres.

M. CATALANO, Président du Comité d'Entente des Anciens Combattants de Saint-Cloud, souffrant, était excusé ainsi que MM. les Pères LYNHAM et FALLOT retenus par leurs obligations sacerdotales.

Secrétariat : Paul SAMSON, 8, Résidence Foch, 92380 GARCHES. Tél. : 741.00.81.

Association amicale des mutilés, prisonniers, déportés

L'Assemblée générale a défini la composition du bureau 1982-83 de la façon suivante :

Président d'honneur : Roger MOREAU
Présidente d'honneur : Mme Veuve CATELAIN
Président actif : Marcel PLASSAIS
Vice-Présidents : André COLMARD, Pierre LIBMOND
Secrétaire général : Claude FLOHIC
Premier Adjoint : Roger BORDIER
Deuxième Adjoint : Paul TONNELLIER
Trésorier général : François PROST
Trésorier adjoint : Paul FUSADE
Porte-drapeau : Mlle GUILLAUME
Porte-drapeau adjoint : Roger BORDIER
Membres du bureau : Marcel PETITDEMANGE, Mlle GUILLAUME, Albert LOR, Maurice KOUYATE, Christian LEMAIRE.

Les permanences sont assurées le premier et le troisième dimanche de chaque mois, 14, rue des Ecoles.

coup
d'œil
sur

L'Exposition Claude Maréchal

"Au moment où je crée, j'oublie tout. Je fais une synthèse de toutes les pulsions que j'ai vécues dans ma vie" explique Claude MARECHAL qui a exposé ses œuvres pendant une semaine au Centre Culturel avant son "grand saut de l'autre côté de l'Atlantique".



Une exposition de peinture — et collages, que le peintre affectionne particulièrement depuis 1972 — d'où ressortent une sérénité, un optimisme tonifiant, essentiellement transmis par la palette de l'auteur : des roses, des blancs, des turquoises, un merveilleux éventail de couleurs qui devraient être celles de la vie.

La Bibliothèque municipale

Trois manifestations autour du livre auront lieu à la Bibliothèque Municipale, 2, rue du Calvaire :

- du 16 au 30 avril

EXPOSITION DE LIVRES ANCIENS : mise en valeur du fonds de beaux livres anciens conservés par la Bibliothèque qui, outre le récent et important don de M. ANTONAT, détient un certain nombre d'ouvrages aux éditions rares ou remarquables. Ces volumes souvent assez abîmés sont actuellement l'objet de soins attentifs de la part des bibliothécaires responsables, qui suivent les conseils du Centre de Recherches sur la Conservation des documents graphiques, rattaché au Muséum d'Histoire Naturelle.

- du 2 au 16 mai :

EXPOSITION DE LIVRES ANGLAIS POUR LES ENFANTS : prêtée gracieusement par le "British Council", une sélection d'environ 150 livres établie d'après le "British Book News Children's Supplement", d'automne 1982.

A cette occasion, la Bibliothèque Municipale se propose d'acquérir et d'offrir à ses lecteurs un choix plus large d'ouvrages en langues étrangères.

- du 27 mai au 5 juin :

EXPOSITION DE LIVRES SUR LES SPORTS : en parallèle avec la "Fête du Sport" à Saint-Cloud.

Carrefour aux carrières



Il semble que les lycéens paraissent, cette année, davantage motivés.

Comme chaque année depuis 12 ans, les organisateurs de l'Association Autonome de parents d'élèves sous la responsabilité de M. et Mme VALADE, du Rotary-Club, et Mlle LEMOINE, Directrice, ont chaleureusement accueilli parents et lycéens venus s'informer sur les "débouchés professionnels 1983".

"Il m'a semblé, devait expliquer Mme VALADE à cette occasion, que les élèves paraissaient cette année davantage moti-

vés par la recherche de leur future profession, les conseils d'orientations des représentants de chaque domaine d'activités (on en comptait une certaine) les ont davantage passionnés". Il est vrai que, si certains lycéens paraissaient moins "fébriles" dans leurs démarches que leurs parents venus les accompagner, huit cents personnes ont toutefois franchi la porte de "Florent Schmitt" en ce samedi après-midi de février.

Le bal des Petits Lutins



Marquises, Bécassines, Pierrots lunaires, coccinelles... des dizaines et des dizaines de petits Clodoaldiens - parfois accompagnés de leurs parents - ont répondu cette année encore à l'appel de M. SIMON, Président de l'Association des Commerçants de Saint-Cloud et organisateur de ce

charmant bal « liliputien » 1983. Aux rondes, serpentines, quadrilles, menés avec entrain par Mlle NORMAND, succéda un goûter qui, aux dires des enfants, méritait des félicitations : Bravo donc à la disponibilité des animateurs et au Président, dont le dynamisme n'est plus à prouver.

Premières assises nationales de sophro- relaxation obstétricale

Près de deux cents participants : gynécologues-accoucheurs et sages femmes, kinésithérapeutes et psychologues concernés par la naissance ont été accueilli à la fin de l'année par le Docteur Pierre BERTRAND, chef de service, pour les premières assises nationales de sophrorelaxation obstétricale.

Après l'introduction du Professeur SOUTOUL (Tours), justifiant ces Assises et leur tenue à Saint-Cloud, le Docteur BERTRAND définit cette nouvelle approche de l'obstétrique issue de la psychoprophylaxie obstétricale et de sa rencontre avec la sophrologie.

Elle conduit la future mère, après apprentissage, à une véritable conscience d'organes, à l'autonomie comportementale, et à un contrôle authentique des phénomènes de la naissance.

Les différentes techniques d'induction sophronique (parole, rotations sonores, basses fréquences) sont transmises à la femme par casque stéréophonique. Le père, participant à part entière à Saint-Cloud depuis 1953, peut construire la bande sonore utilisée pendant la grossesse et la mise au monde de l'enfant.

Le Professeur AGUIRE DE CARCER (Madrid) pionnier de la sophrorelaxation obstétricale, captiva l'auditoire en abordant le thème de la contingence génétique, de l'environnement et de la primauté du concept d'amour défini comme réalité énergétique primordiale dans le dévelop-

pement psycho-affectif de l'enfant. Le Docteur Michel GUERY (Nice) précisa ensuite les différentes voies d'approche de la conscience humaine et la synthèse qu'en réalise la sophrologie. Juan DE MENDOZA aborda l'étude des spécialisations hémisphériques et souleva l'hypothèse d'une localisation droite de l'activité sophronique.

Le Docteur J. Pierre RENNER (Saint-Cloud) esquaissa l'étude neuro-physiologique des phénomènes mis en œuvre et la notion fondamentale d'hypovigilance dans le déclenchement, l'entretien et le contrôle des contractions utérines.

Après une démonstration de Louise LALLART, Kinésithérapeute du service, sur un groupe de femmes enceintes, furent entendus les exposés de M. Thérèse DUBOIS sage-femme, et de Colette PROUVOST, psychologue analyste, puis du Docteur J.C. AUBEL, Adjoint du service.

Une table ronde des usagers et usagères permis à la salle d'apprécier leur enthousiasme et la richesse d'un "vécu partagé"; l'émotion fut à son comble à la projection du film de Christiane RADOUX ("Les Mains de la Tendresse"), réalisé par une équipe obstétricale de Bruxelles.

Il convenait à Monsieur Jean-Pierre FOURCADE, Sénateur-Maire, de clore ces journées en félicitant le Docteur BERTRAND et son équipe et en remerciant la nombreuse assistance.

DES DATES, DES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :



AVRIL

Mardi 12 à 14 h 30

ARTS ET LOISIRS

"L'ART EN FRANCE AU TEMPS DE SAINT-LOUIS", par Mme PRACHE, Professeur à l'Université Paris Sorbonne.

Mardi 19 à 14 h 30

ARTS ET LOISIRS

"LES ANNÉES 20", par Mme EGLER, Conférencière des Musées Nationaux.

Mardi 19 à 21 heures

SOIRÉE DE GALA : Avant-première du film d'Alain RESNAIS "LA VIE EST UN ROMAN", avec Vittorio GASSMAN, Ruggero RAIMONDI, Géraldine CHAPLIN et Fanny ARDANT, au profit de l'Œuvre Perce-Neige de Lino VENTURA.

Jeudi 21 à 21 heures

RÉCITAL DE CHANT ZOÏA TANOVA, soprano, et JANINE VICTOR, pianiste, au profit de l'Association "Les Papillons Blancs de Saint-Cloud et sa région".
Renseignements : 602.51.98 ou 602.52.02.

**Samedi 23 - dimanche 1^{er} mai
de 14 heures à 23 heures**

SALON DE SAINT-CLOUD, organisé par l'Association des Artistes Clodoaldiens (voir chapitre VIE DES ASSOCIATIONS pour renseignements complémentaires).

Mardi 26 à 14 h 30

ARTS ET LOISIRS

"TOLEDE ET LE GRECO", d'après un texte de Maurice BARRES, dit par Pierre FRESNAY.

Spectacle audiovisuel réalisé par Mme S. ROUSSEAU et M. José-Luis MERCÉ.

Mardi 26 à 21 heures

"LA LOUISIANE", conférence audiovisuelle par le Professeur Red LEWIS, organisée par Michel TAURIAC.

Jeudi 28 à 16 h 45 et 21 heures

CONNAISSANCE DU MONDE

"BALI, JOYAU DE L'ASIE", par Jérôme DELCOURT
Prix : 25 francs - Tarif réduit : 20 francs

Vendredi 29 à 21 heures

Maurice BAQUET et son violoncelle dans MELI-MELO-MANE.

BOCCHINI, SAINT SAENS, SCHUMANN : arrangement et dérangement de MAURICE BAQUET - G. HEKKING, Eric SATIE, ROSSINI : Hommage à mes Maîtres - Sur la Neige poudreuse, Fée d'Hiver : chansons d'actualités... et démonstrations sportives (tennis - c'est l'hiver - football).

Au piano Christopher BECKETT.

Prix : 40 francs - Tarif réduit : 30 francs (vente des billets à la Mairie et aux 3 Pierrots aux heures de séances).

MAI

Mardi 3 à 14 h 30

ARTS ET LOISIRS

"LA FÊTE AU XVIII^e SIÈCLE", De la fête galante à la fête révolutionnaire, par Mme DAUGE, Historien d'Art.

Mardi 3 et dimanche 8 de 14 h à 23 h

EXPOSITION « ARTS PLASTIQUES », organisée par la Maison des Jeunes et de la Culture - réalisation de peinture sur soie, encadrement, reliure et modélisme par les adhérents.

Mardi 3 à 21 heures :

« LES FRANÇAIS » SUR LE TOIT DU MONDE - L'EVE-REST par Pierre MAZEAUD.

Mercredi 4 à 14 h 30

FANTASCREDI : « L'ENFANT AUX YEUX MAGIQUES ».

DES DATES, DES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

Vendredi 6 à 21 heures

THEATRE : "EXERCICES DE STYLE" de Raymond QUENEAU - Mise en scène par Jacques SEILER, avec Danièle LEBRUN, Jacques BODET et Jacques SEILER.

Dimanche 15 à 16 h 30

CONCERT organisé par l'Amicale de Musique de Chambre. Au programme : Lieder de MOZART, SCHUMANN
Renseignements : 602.14.86

Mardi 17 à 14 h 30

ARTS ET LOISIRS

"LE CENTENAIRE DU PEINTRE D'OLYMPIA : EDOUARD MANET", par M. P. VERHOEVEN, Professeur à l'Ecole d'Architecture de Paris-Conflans.

Mercredi 18 à 21 heures

THEATRE : "LA CERISAIE", Comédie en quatre actes d'Anton Tchekov, par les TRETEAUX DE FRANCE Jean DANET - Mise en scène Jacques MAUCLAIR - Décors et Costumes : Odile MALLET.

Mardi 24 à 14 h 30

ARTS ET LOISIRS

"SPLENDEURS DE L'ANCIEN JAPON" - les palais des Schoguns, les châteaux-forts des Samouraïs, les jardins Zen, par Mme SERVOISE, Conférencière des Musées Nationaux.

Mardi 24, dimanche 29 de 14 h à 23 h

Exposition organisée par Amnesty International : « Les assassinats politiques dans le monde ».

Jeudi 26 à 16 h 45 et 21 heures

CONNAISSANCE DU MONDE

« LA MALAISIE, PERLE DES MERS DE CHINE », par Guy SAINT-CLAIR.

Prix : 25 francs - Tarif réduit : 20 francs

Mardi 31 à 14 h 30

ARTS ET LOISIRS

"LA PEINTURE NAPOLITAINE DU XVII^e SIÈCLE DE CARAVAGE A GIORDANO", par M. A. BREJON de LAVERGNÉE, Conservateur au Département des Peintures au Musée du Louvre.

Mardi 31 à 20 h 30

GRUPE DE PLONGÉE DE SAINT-CLOUD : séance cinématographique dans le cadre de la Fête du Sport.

JUIN

Mardi 7 à 14 h 30

ARTS ET LOISIRS

"L'AQUARELLE EN FRANCE AU XIX^e SIÈCLE", par Mme SERULLAZ, Conservateur au Cabinet des Dessins du Musée du Louvre.

Mardi 7 à 17 h 30 et à 18 h 30

CONCERT de l'Orchestre de Chambre Tchécoslovaque de PRAGUE, organisé par les Concerts de Saint-Cloud dans le cadre du Festival d'Ile-de-France avec la participation du Conservatoire de Saint-Cloud.

Mardi 14 à 14 h 30

ARTS ET LOISIRS

"LA ROUTE DES DUCS DE BOURGOGNE" - une des Routes de Beauté de la Demeure Historique : Châteaux privés ouverts à la visite, par Mme de GANAY, Conférencière de la Demeure Historique.

**LE CINÉMA EST OUVERT TOUS LES JOURS DEPUIS LE DÉBUT MARS
LE LUNDI TARIF UNIQUE POUR TOUS LES SPECTATEURS : 15 FRANCS**

REGRETTEZ-VOUS DE NE PAS AVOIR VU? e Conférencier René HUYGUE



le concert des Professeurs du Conservatoire

Outre les séances cinématographiques, un grand nombre de manifestations culturelles se déroulent chaque semaine au Centre Culturel des 3 Pierrots (ci-contre la conférence René HUYGUE lors de la dédicace de son ouvrage dans le hall du Centre Culturel - photo de gauche - et les professeurs du Conservatoire Municipal lors de leur concert annuel - photo de droite). Toutes ces manifestations font l'objet d'affichage

spécifique apposé dans votre ville sur :
● les panneaux municipaux ou associatifs
● les affiches abris-bus
● au bas des affiches cinéma (Information Municipale Decaux).
Des communiqués reprenant les renseignements concernant ces manifestations sont également annoncés quotidiennement sur la radio locale CVS (91.3 Mgz).

DES DATES, DES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

En cas d'urgence

Police-Secours	17
Pompiers	18
Centre Anti-Poisons	205.63.29
Service des Brûlés	772.91.91
Service d'Urgence Médical	15
Aide Médicale d'Urgence	701.09.09
Service d'Urgence Dentaire	776.25.42
<i>dimanche et jours fériés de 9 h à 12 h</i>	
Taxis	602.90.60
Commissariats	602.09.67

Service de garde

DATES	PHARMACIENS
Dimanche 17 avril	Monsieur RIGAL 86, boulevard de la République
Dimanche 24 avril	Madame ROCHICCIOLI 15, rue de Buzenval
Dimanche 1 ^{er} mai	Mademoiselle THOMAS 7, rue Dailly
Dimanche 8 mai	Madame BAILLY 17, rue de l'Église
Jeudi 12 mai et Dimanche 15 mai	Madame CERVEAUX 2 ter, rue Royale
Dimanche 22 mai et Lundi 23 mai	Monsieur TEISSIER 14, avenue de Longchamp
Dimanche 29 mai	Mesdames LOCQUET et NOUHEN 160, boulevard de la République
Dimanche 5 juin	Madame MARECHAL 47, rue Gounod

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DES HAUTS-DE-SEINE

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Hauts-de-Seine implantée :

41, rue des Trois-Fontanot
92026 NANTERRE CEDEX (729.03.03)

informe les assurés sociaux du département qu'ils pourront obtenir désormais toutes informations sur les démarches à effectuer concernant :

- l'Affiliation,
- l'Immatriculation,
- l'Assujettissement,
- l'Assurance Personnelle,
- l'Assurance Volontaire.

au centre de renseignements situé dans le hall de l'immeuble.

ASSOCIATION NATIONALE DE DÉFENSE DES MALADES, INVALIDES ET INFIRMES

Siège du Comité départemental des Hauts-de-Seine :
33, rue des Plaiseurs, 92000 NANTERRE

Permanences : chaque mois - chaque lundi de 15 h à 18 h, 9, rue des Anciennes-Mairies - NANTERRE - 729.04.64

Handicapés ! vous avez un problème ?
N'hésitez pas ! Venez nous consulter.

Sécurité Sociale (fonds de secours), carte d'invalidité, enfance inadaptée, orientation et travail des handicapés adultes.

Nous vous conseillerons et vous défendrons auprès des organismes intéressés.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE DE FRANCE

Madame ORSONI, Assistante Sociale Spécialisée, assure le remplacement de Madame CARBONNEL.

Elle assure une permanence le jeudi de 9 heures à 12 h 30 au Service Social du Centre de Sécurité Sociale, 18, rue des Écoles - Saint-Cloud (602.67.48) et reçoit également sur rendez-vous.

Les employeurs de la région Parisienne sont informés que les déclarations d'Accidents de Travail doivent être dorénavant adressées, à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du lieu de résidence de la victime.

Pour les victimes d'accident du travail domiciliées dans les Hauts-de-Seine, la déclaration doit être adressée à :

C.P.A.M. 92
Service Postal des Accidents du Travail
41, rue des Trois Fontanot
92026 NANTERRE CEDEX.

Le Docteur Jérôme BOUTIN, récemment installé au 35, boulevard de la République, 602.58.94, nous signale qu'il prend la suite du Docteur Guillonnet. Son cabinet est ouvert du lundi au vendredi à partir de 9 h du matin.

DES DATES, DES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :



↑ Ainsi, sommes-nous association humanitaire. →

Pourquoi aider la Croix-Rouge ?

Pouvoirs publics, associations humanitaires, Tous les impôts, les prélèvements autoritaires, Assurent dit-on, une certaine redistribution, Des autres ainsi, n'avons plus à faire attention !

Etes-vous malade, êtes-vous chargé du poids des ans ? Un handicap vous rend perpétuellement souffrant ? Une mauvaise nuit, bébé est ce matin grognon, Eh bien faisons appel à nos institutions !

Oui mais voilà mon problème n'est que provisoire, Il est urgent, qui pourrait me rendre espoir, A la Croix-Rouge je sais qu'on peut téléphoner, Allo, allo j'ai besoin que vous m'écoutez.

J'ai fait le tour de toutes les possibilités, J'ai de l'argent, je suis parfaitement assisté, Mais aujourd'hui j'ai soudain besoin d'un ami, Disponible, compétent, qualifié et gentil.

Nous sommes présents et nous allons vous envoyer un bénévole qui va tenter de vous aider. Une ou deux heures ou bien une longue journée Pour vous donner le temps de vous organiser.

Pouvoirs publics des quatre coins de cette terre, Ainsi sommes-nous, association humanitaire, Prêts à faire face à ce qui est imprévisible Et jamais notre action ne vous sera nuisible.

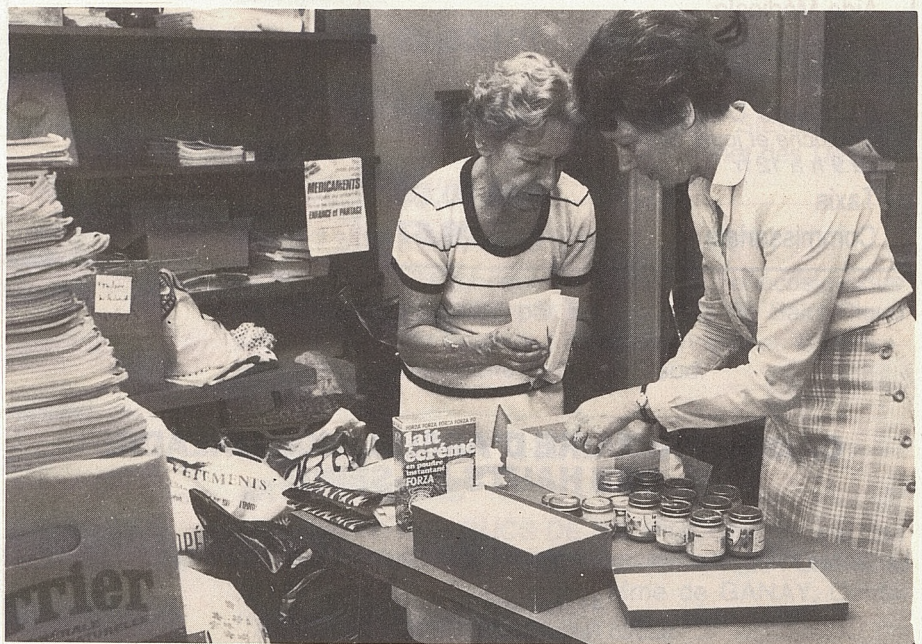
Venez vous tous, donner même peu de votre temps. Nos équipes travaillent tout en vous attendant. Petits ou grands venez, nous voulons que ça bouge. Venez rejoindre les rangs amis de la Croix-Rouge.

**AIDEZ LA CROIX-ROUGE
A AIDER
MERC!**

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Comité de Saint-Cloud

602.42.53 16, rue de Garches



A côté de vous, dans notre Cité beaucoup de personnes sont

malades, handicapées, ou simplement âgées ou seules

Elles ont besoin de vous

Madame, vos enfants sont à l'école ou ils ont déjà quitté la maison

Monsieur, la retraite vous laisse de longues journées

Vous aimez le contact humain.

**Rejoignez-nous
à la Croix-Rouge Française,**

**Donnez quelques heures
de votre temps
Nous avons besoin de vous.**

CROIX ROUGE FRANÇAISE

Grâce à son équipe de bénévoles le service S.O.S. entraide de la Croix-Rouge de Saint-Cloud peut vous aider à domicile, occasionnellement et gratuitement auprès de vos enfants, adultes malades, handicapés, personnes âgées.

Appelez-nous au 602.42.53, du lundi au vendredi de 10 h 30 à 11 h 30. En dehors de ces heures un répondeur enregistre votre message. Nous vous contactons et essayons de résoudre votre problème et de vous venir en aide.

PERMIS DE CONSTRUIRE

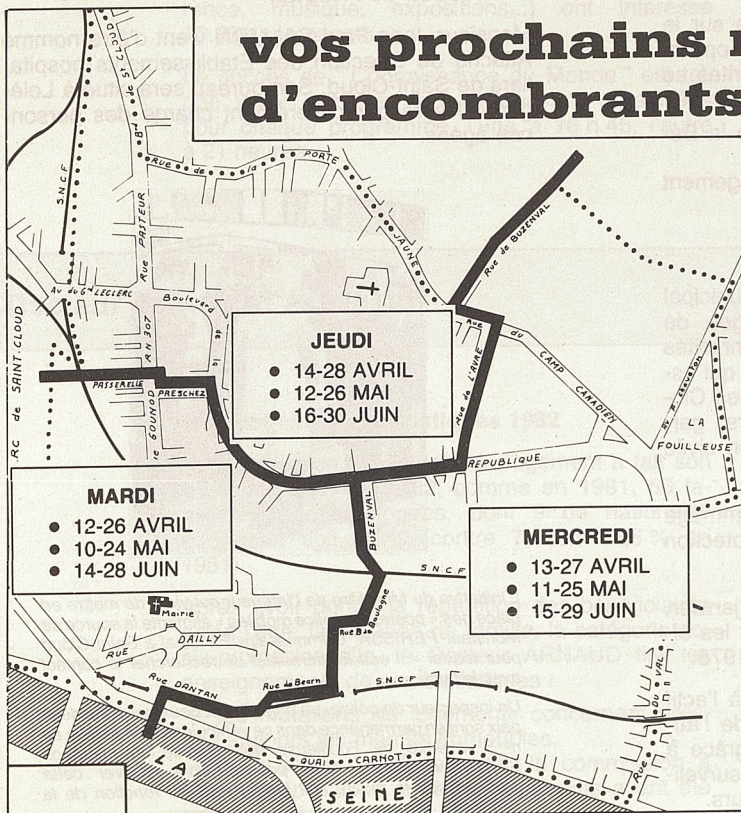
• Permis de construire délivrés du 29 décembre 1982 au 11 mars 1983.

Date de l'arrêté	Adresse du Chantier	Nature des travaux
29 décembre 1982	39, avenue du Maréchal-Foch	Extension pavillon (escalier)
6 janvier 1983	79, boulevard Sénard	Réaménagement menuiserie
10 janvier 1983	Place de l'Église	Bureau de vente (SARER)
10 janvier 1983	6, Rond-Point Duval-Le-Camus	Pavillon
10 janvier 1983	8, avenue de la Pommeraie	Jardin d'hiver
19 janvier 1983	26, rue Dailly	Extension centre de rééducation
22 janvier 1983	34, bis avenue Bernard-Palissy	Ascenseur extérieur
22 janvier 1983	21, avenue de la Pommeraie	Garage
31 janvier 1983	6, place Silly	Maison de l'Amitié - Crèche et logements
31 janvier 1983	215, boulevard de la République	Ensemble sportif
3 février 1983	181, rue des Tennerolles	Démolition pavillon (D.D.E.)
5 février 1983	7, rue de Garches	Aménagement Ecole Maternelle allemande
7 février 1983	24, rue Henri-Regnault	Pavillon
7 février 1983	162, rue Tahère	Pavillon
10 février 1983	8, rue Jacoulet	Surélévation pavillon
11 février 1983	1, boulevard Louis-Loucheur	Cantine Intendance Militaire
19 février 1983	6, rue Emile-Verhaeren	Modificatif (bureaux)
24 février 1983	33 bis, rue Jacoulet	Garage
8 mars 1983	78, boulevard de la République	Aménagement boutique
11 mars 1983	17, rue Ferdinand-Chartier	Modificatif extension pavillon
11 mars 1983	6/8/10, rue de l'Église	Modificatif immeuble Rénovation

• Demande de permis de construire déposés en Mairie et tenues à la disposition du public conformément à la circulaire du Ministère de l'Équipement en date du 31 décembre 1976 relative à la publicité des demandes de permis de construire.

Date de l'arrêté	Adresse du Chantier	Nature des travaux
7 janvier 1983	45, boulevard de la République	Extension pavillon
28 janvier 1983	Angle rue Ch.-Blum et av. Bernard- Palissy	Porte charetière
3 février 1983	63 bis, rue Sevin-Vincent	Extension pavillon
7 février 1983	37, rue de Garches	Surélévation aménagement des combles
7 février 1983	26, rue de Garches	Pavillon
8 février 1983	37 à 51, rue du Val-d'Or	Aménagement boutique
12 février 1983	98 et 100, rue Tahère	Extension pavillon
23 février 1983	9, rue Preschez	Escalier extérieur
25 février 1983	24, avenue Duval-Le-Camus	Surélévation pavillon
1 mars 1983	109, rue Sevin-Vincent	Pavillon
3 mars 1983	31, rue Gounod	Pavillon deux logements
10 mars 1983	27, boulevard de la République	Extension pavillon
10 mars 1983	112, boulevard de la République	Extension préau
19 mars 1983	97 bis, rue des Tennerolles	Modificatif pavillon
23 mars 1983	8, avenue de la Pommeraie	Modificatif jardin d'hiver
23 mars 1983	2, boulevard de la République	Modificatif hôtel
29 mars 1983	83, avenue du Maréchal-Foch	Extension pavillon

vos prochains ramassages d'encombrants



Protection, amélioration, conservation, transformation de l'habitat

Les Centres PACT apportent aux locataires et propriétaires : l'assistance technique, administrative, financière, pour entretenir, réparer, restaurer, pour améliorer le confort, transformer ou agrandir, pour créer de nouveaux logements dans des bâtiments divers.

Consultez le PACT avant de commencer vos travaux.

Pour votre commune, à la Maison de l'Amitié, 6, place Silly, le PACT de Saint-Cloud est à votre disposition le premier et le troisième lundis de chaque mois, de 10 h à 12 h.

Pour ses actions ponctuelles, afin d'aider les personnes âgées ou handicapées, le PACT de Saint-Cloud a besoin de personnes bénévoles, professionnelles ou non, pouvant exécuter de petits travaux de plomberie, électricité, menuiserie, peinture, etc.

Prière de s'adresser à la Maison de l'Amitié. 602.25.69. Merci d'avance.

CONSEIL MUNICIPAL

13 JANVIER 1983

Communications du Maire et des Adjointes sur leurs activités

Jean-Pierre FOURCADE

• Conseil régional d'Ile-de-France

Après la crèche du Centre subventionnée sur le budget 1982 à raison de 1.097.208 F, deux opérations importantes de Saint-Cloud sont inscrites au programme 1983 du Conseil Régional :

- la réalisation du passage souterrain de la Bérenghère
- une participation de 50 % pour l'aménagement du nouvel accès au Parc de Saint-Cloud.

• La sécurité à Saint-Cloud

Au début du mois, le Maire et le Conseil municipal ont réuni, pour les traditionnels échanges de vœux, le personnel communal, les personnalités locales et, pour la première fois, tous ceux qui assurent, à un titre ou un autre, la sécurité des Cloisards : policiers, gendarmes, pompiers, gardiens du Parc, secouristes de la Protection civile et de la Croix-Rouge.

Monsieur le Maire tenait ainsi à rendre hommage à ceux dont la tâche est de veiller à la protection des personnes et des biens.

Le Commissariat de police a reçu, au 1^{er} janvier, 10 agents stagiaires qui viennent renforcer les effectifs, sans pour autant atteindre ceux de 1978.

Enfin, Monsieur le Maire tient à signaler, à l'actif de la Police de Saint-Cloud, l'arrestation de l'auteur d'une tentative de viol sur mineure, grâce à la célérité et à l'efficacité de la brigade de surveillance de la voie publique et de Police-Secours.

• Direction de l'Hôpital

Monsieur Jean-Paul SALMON vient d'être nommé Attaché de Direction des Établissements hospitaliers de Saint-Cloud. Son bureau sera situé à Lelégard. Il sera particulièrement chargé des personnes âgées.



L'initiative du Ministère de l'Intérieur qui vient de mettre en place des « postes de police mobiles » alimente la source de Monsieur PERISSA, Commissaire Principal à Saint-Cloud pour lequel « il est fondamental de rechercher le contact avec le public ».

Un inspecteur de police, un brigadier et deux gardiens de la paix sont en permanence dans ce véhicule stationné face au n° 5, avenue de Fouilleuse qui effectue un mi-temps Sèvres-Saint-Cloud. Vous pourrez donc trouver cette antenne soit le matin, soit l'après-midi en fonction de la semaine.

René BASSINET

• Centre culturel des 3 Pierrots



En quatre mois : 22.396 personnes pour le cinéma et 10.334 pour les autres manifestations : un beau succès pour le Centre Culturel.

Le bilan du cinéma, pour les quatre derniers mois de l'année 1982, s'établit comme suit :

- nombre de représentations 201
- nombre total de spectateurs 22.396
- recette brute perçue 385.300 F

Les autres manifestations (théâtre, danse, conférence, musique, expositions...) ont intéressé 10.334 personnes.

Le succès de "Connaissance du Monde" est tel, que deux séances sont dorénavant organisées pour chaque programme, l'une à 16 h 45, l'autre à 21 heures.

• Programme du 1^{er} trimestre 1983

Monsieur BASSINET énumère ensuite la liste des manifestations prévues durant le premier trimestre 1983.

Monsieur le Maire félicite ceux qui sont chargés de la programmation du Centre culturel et de l'organisation des spectacles. Les 32.730 spectateurs des 4 derniers mois de 1982 témoignent du succès du Centre culturel des 3 Pierrots.

• Comités de quartiers

Les réunions du dernier trimestre 1982 ont été l'occasion pour les délégués de quartier de faire le bilan des réalisations des six dernières années.

• Comité Perce-Neige

Monsieur et Madame Lino VENTURA remercient vivement le Maire et le Conseil municipal de leur avoir permis d'organiser, dans le cadre du Festival d'Automne 1982, un gala au profit du Comité Perce-Neige. La recette a atteint un niveau inégalé.

• Révision de la liste électorale

Les inscriptions sont closes, depuis le 31 décembre 1982. La Commission administrative a arrêté le nombre d'inscrits à 19.096 au 9 janvier 1983, contre 18.527 au début de la période de révision. Mais les radiations n'ont pas encore été faites, les avis étant transmis par l'INSEE jusqu'au 28 février, date de la clôture définitive.

• Aide à la Pologne

Le Conseil municipal avait participé, par une subvention de 10.000 F, à l'envoi d'un camion de vivres, de matériel médical et de médicaments dans la paroisse polonaise jumelée avec la paroisse de Saint-Cloud. Monsieur BASSINET donne lecture de la lettre de remerciements adressée au Maire.

Docteur Raymond ARNAUD

• Le logement - Statistiques 1982

La commission municipale du logement a fait son bilan pour l'année 1982, comme en 1981, 56 familles ont été relogées, dont 9 de nationalité étrangère, soit 16 % (contre 7, soit 12,5 % en 1981).

Après avoir donné la répartition des bénéficiaires selon l'âge, la situation de famille, la catégorie socio-professionnelle, le Docteur ARNAUD tire les enseignements de ces statistiques :

- les mutations de logements concernent presque toujours les mêmes immeubles,
- pour délivrer 56 logements, la commission a fait 94 propositions, certains logements ayant été refusés jusqu'à quatre fois,

- le nombre d'attributions est très stable : 57 en 1980, 56 en 1981, 56 en 1982.

• L'emploi - Statistiques 1982

Le bureau municipal de l'emploi a, enregistré 308 demandes en 1982 contre 286 en 1981. Les entreprises clodoaldiennes ont déposé 206 offres, contre 195 en 1981. Ainsi ont pu être mis en contact des demandeurs domiciliés à Saint-Cloud et des chefs d'entreprises clodoaldiennes.

En 1982, il y a eu, comme en 1981, 68 offres d'emplois pour 100 demandes contre 55 offres d'emplois pour 100 demandes en 1980.

• Actions du Bureau d'Aide Sociale

A l'occasion de Noël, le B.A.S. a fait porter aux personnes âgées 760 colis dont la qualité a été unanimement reconnue.

25 mandats de 150 F ont également été expédiés aux jeunes gens de Saint-Cloud effectuant leur service national.

Ces deux actions ont donné lieu à de très nombreuses lettres de remerciements.

Jacques JONKA

• La crèche du Centre-ville - place Silly

Le dossier de demande de subvention a été déposé à la Caisse d'Allocations Familiales qui devrait accorder une subvention égale à celle que l'État a attribuée par l'intermédiaire de la Région (environ 1,1 million).

Durant les travaux de construction de l'ensemble immobilier qui comportera la crèche, la Maison de l'Amitié sera transférée 6, rue de la Libération où des travaux seront entrepris pour l'accueillir.

• Inondation du 21 juillet 1982

La ville de Saint-Cloud ayant été classée "ville sinistrée", les demandes d'indemnisation ont pu

être déposées à la Préfecture où une commission départementale les a examinées. Ces dossiers ont été instruits par les services techniques municipaux et défendus devant la commission par Monsieur VOIZARD, Conseiller municipal, qui représentait Monsieur le Maire.

Sur 76 demandes émanant de particuliers, 38 ont été acceptées par la Commission, les autres ne remplissant pas les conditions.

Quelques demandes d'entreprises (à caractère familial uniquement) et d'administrations (dont l'École Américaine) ont, en outre, donné lieu à indemnisation.

Elie-Pierre ROCHICCIOLI

• Fête du Sport 1983

La Fête du Sport 1983 se tiendra du 22 mai au 5 juin, avec, le 29 mai, le retour à Saint-Cloud des "vieilles voitures".

• Tennis de la Fouilleuse

Des négociations sont menées avec l'Intendance militaire pour l'achat, par la ville, d'une parcelle de terrain qui permettra de créer un troisième court de tennis à la Fouilleuse.

Nicole FAUQUENOT

• Circulation et sécurité

— Avenue de Fouilleuse : en accord avec la ville de Suresnes et la Police, des mesures sont prises pour améliorer la sécurité - des piétons en particulier - au droit du chantier de la Z.A.C. Fouilleuse.

— Rue Marie-Bonaparte : le double sens sera rétabli, dans la partie basse de la rue, jusqu'à l'entrée du parking public souterrain. Parallèlement le côté de stationnement permanent sera inversé (dorénavant, les véhicules pourront stationner côté gauche, en descendant).

• Passerelle de l'Avre

Provisoirement fermé, pour des raisons de sécurité, l'escalier métallique permettant l'accès à la

passerelle sera à nouveau ouvert après quelques travaux.

• Chemins piétonniers

Complétant les itinéraires piétonniers aménagés dans le cadre du contrat avec la région Ile-de-France, un nouveau chemin va être ouvert entre l'avenue de Lattre-de-Tassigny et la rue du calvaire, en contrebas du nouvel immeuble "Villa-Capellina".

• Collecte de papiers

Une collecte de papiers sera organisée par la ville, courant mai, avec l'Union des Consommateurs et en accord avec le Receveur des Postes, lors de la distribution des nouveaux annuaires téléphoniques.

Monsieur le Maire rend compte des arrêtés qu'il a pris en vertu de la délégation de pouvoirs que lui a donnée le Conseil Municipal et qui concernent :

- Deux polices d'assurances temporaires pour des expositions,
- Un contrat d'entretien de la fosse septique du Centre Alpin de Tamié,
- Trois contrats d'engagement pour des spectacles organisés au Centre Culturel des 3 Pierrots avec : les Frères Ennemis, Jean AMADOU, Maurice BAQUET.

Délibérations

CONSEIL MUNICIPAL du 13 JANVIER

Les délibérations inscrites à l'ordre du jour sont adoptées par le Conseil à l'UNANIMITÉ, après avis du rapporteur général de la Commission des Finances et du Plan.

1 CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER, 6, PLACE SILLY

Monsieur CUNY, Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme, rappelle, en préambule, la situation de l'opération de rénovation-restauration du centre ville, commencée en 1976.

- La phase 0, a permis le relogement préalable des habitants du centre (immeuble H.L.M., 27, rue Dailly).
- La phase 1, qui comporte essentiellement les immeubles d'habitations et de commerces, face à l'église, ainsi qu'un tronçon de la voie nouvelle et le jardin public "square Gounod", est pratiquement achevée.
- En matière de restauration, on peut estimer que 200 logements ont été à ce jour réhabilités ou en cours de réhabilitation soit par leurs propriétaires, soit par la SA "Le Logement Français".
- En ce qui concerne plus précisément les Logements Sociaux, la situation est la suivante :
 - Immeuble H.L.M., 27, rue Dailly 98 logements
 - Restaurés par "le Logement Français" 32 logements
 - Ont obtenu le permis de construire 17 logements
 - Prévus dans la future "Maison de l'Amitié" 9 logements

Ainsi, à ce jour, ce sont 176 logements sociaux qui sont soit réalisés, soit en cours de réalisation ou qui ont fait l'objet de permis de construire.

- Pour l'avenir immédiat, deux immeubles, avec des surfaces commerciales en rez-de-chaussée, sont en cours de construction rues de l'Eglise (avec une superette) et d'Orléans.
- Sur le plan administratif, le nouveau "Plan d'Aménagement de Zone" est à l'enquête publique jusqu'au 14 janvier. A son issue, le Commissaire de la République pourra prendre l'arrêté rendant public le nouveau P.A.Z..

Après ce préambule, Monsieur CUNY présente au Conseil municipal, qui l'approuve, la délibération qui fixe les conditions de construction de l'immeuble, 6, place Silly qui comprendra :

- la nouvelle Maison de l'Amitié, ● La crèche municipale de 45 berceaux, ● 9 logements H.L.M., ● Un local à usage de réserves pour les besoins de la Mairie, ● Un parking de 100 places, dont 9 pour les logements H.L.M.

Cette réalisation fera l'objet d'une convention entre les deux maîtres d'ouvrage - la Ville et le Logement Français - et la SARER qui agira en qualité de prestataire de services. Les termes de cette convention ont été pesés pour que soient, en particulier, garantis les intérêts financiers de la Ville de Saint-Cloud.

2 INDEMNITÉS DE LOGEMENT AUX INSTITUTEURS

et
3 Conformément aux propositions faites par le Comité Départemental de l'Enseignement primaire, le taux d'augmentation au 1^{er} janvier 1983 de l'indemnité mensuelle allouée à un instituteur titulaire affecté à Saint-Cloud est fixé à 8 %, ce qui porte le montant de base de 700 à 756 F. Ce montant est majoré selon la catégorie à laquelle appartient l'enseignant, et selon sa situation de famille.

A Saint-Cloud, depuis 1971, les enseignants non titulaires perçoivent également une indemnité lorsque le remplacement qu'ils effectuent à Saint-Cloud égale ou dépasse un trimestre. Cette indemnité - non obligatoire - est également majorée de 8 %, passant trimestriellement de 1.180 F à 1.275 F.

4 INDEMNITE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL

L'indemnité allouée au Trésorier Principal, receveur municipal de la ville, n'a pas été majorée depuis 1975. Le Conseil municipal décide de la revaloriser avec effet du 1^{er} janvier 1981.

5 ENCADREMENT DES COLONIES DE VACANCES ENSEIGNEMENT DU SKI

Les indemnités journalières des directeurs et animateurs des colonies de vacances sont majorées de 8 % à compter du 1^{er} janvier 1983. De même la prime de formation et de perfectionnement est augmentée.

Le taux de vacation de deux heures d'enseignement du ski, passe de 132 à 144 F, conformément au tarif communiqué par l'École Française de Ski.

REGIE DE LA CRECHE MUNICIPALE

Le montant maximum de l'avance consentie à la Directrice pour les "menues dépenses" est porté de 3.000 F à 5.000 F.

7 ENCAISSEMENT DES PARTICIPATIONS FAMILIALES POUR LES HALTES-GARDERIES

En application d'une instruction inter-ministérielle relative aux régies de recettes, les tickets délivrés aux parents contre paiement des heures de garde ne comporteront plus mention de leur valeur nominale. La valeur du ticket sera dorénavant identifiée par une couleur.

Cette décision concerne les haltes-garderies "Kelly" et de la rue de l'Yser.

13 FÉVRIER 1983

Communications du Maire et des Adjointes sur leurs activités

Jean-Pierre FOURCADE

Monsieur le Maire présente les opérations qui seront financées à Saint-Cloud par le Département des Hauts-de-Seine et la Région Ile-de-France.

• Le Conseil Général des Hauts-de-Seine a inscrit à son programme de 1983 plusieurs opérations sur Saint-Cloud :

- Eclairage des voies de circulation (C.D 39 et route de Ville d'Avray) : 600.000 F
- Elargissement de la rue Dailly (entre les rues de Vauguyon et Desfossez) : 300.000 F
- Grosses réparations r. du Calvaire : 200.000 F
- Plantations sur le Quai Carnot : 350.000 F
- Clôture du Pré-Saint-Jean (complément) : 50.000 F

Par ailleurs, le Conseil Général a inscrit :

- un crédit de 2.000.000 F pour la poursuite des acquisitions foncières en vue de l'élargissement de la rue de la Porte Jaune.

- un crédit de 5.500.000 F pour l'aménagement du Carrefour de la Bérengère, entièrement financé par la Région.

- une subvention de 342.625 F pour la construction du Foyer-logements de la Fouilleuse.

Enfin, le Conseil Général subventionnera, comme en 1982, les spectacles donnés par les Tréteaux de France dans le Département, dont ceux du Festival d'Automne de Saint-Cloud.

• Le Conseil Régional d'Ile-de-France accorde donc, en 1983, un crédit de 5.500.000 F au Département pour le Carrefour de la Bérengère.

Il financera, à concurrence de 50 %, la réalisation du nouvel accès pour piétons au Parc de Saint-Cloud.

René BASSINET

Monsieur BASSINET donne la date de réunion concernant l'organisation matérielle du scrutin du 6 mars. Il précise ensuite, au sujet des "3 Pierrots" que le Centre est désormais ouvert chaque lundi (jour à tarif réduit) pour le cinéma.

Bertrand CUNY

• **Z.A.C. centre-ville**

Le Commissaire de la République a notifié son arrêté modifiant la liste des immeubles à démolir et à restaurer.

La modification concerne, en particulier, deux immeubles auparavant destinés à la démolition et qui sont conservés : 4, place du Pas (classé "à restaurer") et 13, rue de la libération.

Pierre VINSON

• **Rencontre enseignement/entreprises**

Il y a lieu de se féliciter de cette rencontre (100 personnes environ : entrepreneurs, enseignants, élèves de collèges), très fructueuse et de remercier les chefs d'entreprises, en particulier pour les renseignements qu'ils ont apportés aux jeunes qui vont entrer dans quelques années dans la vie active.

Docteur R. ARNAUD

• **Dons au profit du Bureau d'Aide sociale**

Vingt chefs d'entreprises et particuliers de Saint-Cloud, répondant à l'appel du Maire, ont effectué

des dons au Bureau d'Aide sociale, pour un montant global de 12.020 F au 31 janvier 1983. Le Conseil municipal les remercie.

● **Logements sociaux du Centre-ville**

Un effort important a été fait et continue d'être effectué au Centre-ville en faveur des logements sociaux :

- H.L.M. neufs, 27, rue Dailly	98
- Restaurés par " Le Logement Français "	32
- En cours d'acquisition pour transformation en H.L.M.	29
- Permis de construire déposés pour	17

soit au total 176 logements sociaux

Par ailleurs, la ville met elle-même aux normes d'habitabilité 4 logements situés dans l'immeuble 4,6,8, rue Royale, afin de les louer rapidement, sans attendre la prise en charge de l'ensemble des appartements par la S.A. d'H.L.M. " Le Logement Français ".

● **Foyer-logement " Les jours heureux " de la Fouilleuse**

Une convention sera passée avec l'organisme d'H.L.M. précisant les critères d'attribution des logements aux personnes âgées, préalablement au versement, par la ville, de la subvention de 477.000 F pour dépassement de la charge foncière.

Jacques JONKA

● **Prévention routière**

Comme chaque année, la " Piste d'Éducation Routière Cycliste " s'installera à Saint-Cloud. Mais, cette année, les plus grands élèves pourront s'initier à la conduite automobile, grâce à la venue de la piste d'éducation automobile " VISA 2000 ".

● **École élémentaire de Montretout : logement de fonction**

Les travaux de remise en état s'achèvent, permettant l'installation de la nouvelle Directrice à la fin de ce trimestre.

Elie-Pierre ROCHICCIOLI

Deux réunions, organisées par les sections de l'UAS Saint-Cloud, ont marqué l'actualité sportive de ces dernières semaines. Le concours régional de Tir-à-l'Arc et le Cross annuel de la ville.

Il rappelle ensuite le calendrier des colonies de vacances et des classes de neige séjournant à Tamié.

Nicole FAUQUENOT

● **Télévision : qualité de la réception**

Une partie du plateau de Montretout reçoit très mal les émissions de télévision. Une lettre a été adressée à T.D.F. (Télé-Diffusion de France) pour déterminer la cause de ces perturbations et y remédier.

● **Mur anti-bruit - rue J. Lambert**

La S.N.C.F. a coupé les arbustes plantés le long du ballast, estimant qu'ils étaient trop proches des catenaires, et donc dangereux. Le Conseil regrette qu'il n'y ait eu, préalablement, aucune concertation avec la ville.

Le rideau d'arbustes planté par la Direction de l'Équipement pour doubler le mur anti-bruit n'a pas été touché.

● **Sortie du parking du Centre Culturel**

La Direction de l'Équipement a autorisé l'installation d'une « boucle » de commande des feux tricolores situés rue du Mont-Valérien face au Conservatoire de Musique. Cette « boucle », agissant sur les feux, facilitera la sortie des véhicules du parc du Centre Culturel, et contribuera à la sécurité des usagers rue du Mont-Valérien.

● **Cimetière intercommunal des Ulis**

L'inauguration s'est faite samedi 12 février, en présence des personnalités représentant les communes adhérentes. Il est rappelé que ce cimetière, désormais opérationnel, constitue le deuxième cimetière de la commune de Saint-Cloud, après celui de l'avenue Foch (voir page vie locale).

Monsieur le Maire rend compte des arrêtés qu'il a pris en vertu de la délégation de pouvoirs que lui a donnée le Conseil Municipal et qui concernent :

- L'engagement de Stéphane Grappelli, Patrice Caratini et Marc Fosset pour le concert donné au Centre Culturel des « 3 Pierrots ».
- Une convention avec Madame Paulette PRADAT, photographe.
- L'entretien des machines à écrire Remington.
- La fourniture de produits d'entretien.
- La police d'assurance « Personnes transportées ».
- La police d'assurance « Multi-risques ».
- La mise à disposition de l'Etat, pour les besoins du Commissariat de Police de Saint-Cloud, d'un parking communal.

Délibérations

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FÉVRIER

1 DON DE MONSIEUR CHARDONNET

Affectation d'un don

Le don de 1.000.000 F de Monsieur Roger CHARDONNET, accepté par le Conseil Municipal le 21 octobre, est affecté au chapitre 903 du budget d'investissement « Equipement scolaire, sportif et culturel ».

Monsieur le Maire souligne l'importance de ce don qui contribue à un équilibre satisfaisant du budget, et renouvelle ses remerciements à Monsieur CHARDONNET.

2 BUDGET PRIMITIF 1983

Monsieur le Maire présente les grandes caractéristiques du budget dont le volume global est arrêté à 99.497.000 francs en augmentation de 13,26 % par rapport au B.P. 82.

Alors que la forte augmentation de la section d'investissement est rendue possible par des ressources exceptionnelles (don de Monsieur CHARDONNET et d'importantes subventions d'équipement), la section de fonctionnement est limitée en raison de l'augmentation très faible du concours de l'Etat, puisque la dotation globale de fonctionnement, qui en est l'élément essentiel, ne progressera que du minimum garanti, soit 5 % de plus qu'en 1982.

Quatre éléments caractérisent ce budget :

- l'augmentation modérée de l'ensemble du budget,
- l'effort important effectué en matière de dépenses d'équipement,
- la stabilisation relative de la plupart des dépenses de fonctionnement, qui permet toutefois la création de nouveaux emplois.
- la réduction du recours à l'emprunt (4,5 millions contre 5,5 millions en 1982) qui maintient Saint-Cloud parmi les communes les moins endettées).

Monsieur le Maire estime, enfin, ce budget satisfaisant dans l'ensemble, et ce d'autant plus qu'il s'équilibre grâce à une progression très modérée de la pression fiscale locale.

Raymond LE LUHANDRE, Maire-adjoint chargé des finances, présente section par section le projet de budget dont il donne les grandes masses, comparées à celles du budget primitif de 1982 :

- En mouvements réels, mais y compris les amortissements, le budget primitif de 1983 s'équilibre à 99.497.000 francs, en augmentation de 13,26 % par rapport au B.P. 82. Ce B.P. 83 a pu être équilibré sans recours excessif à la fiscalité, et malgré une forte baisse relative du concours de l'Etat, puisque la D.G.F. ne progresse que de 5 %, alors que le coût de la vie a augmenté, en 1982, de 9,7 %.

- La section d'investissement est équilibrée, en dépenses et recettes, à 16.782.000 F, soit une augmentation de 18,91 % par rapport au B.P. 82.

- La section de fonctionnement s'élève, en recettes et dépenses, à 82.715.000 F, soit une progression de 12,14 % sur le B.P. 82.

A son tour, Monsieur JEHANNO donne les principales caractéristiques de ce budget :

- Progression modérée de la masse, qui approche les 100 millions de francs.
- En matière d'investissement :
 - priorité au plan d'équipement collectif, crédité de 10,4 millions, soit une partie importante de la section.
 - importance des subventions, pour la deuxième crèche du centre (de la Région et de la CAF) et pour l'accès au parc (de la Région), auxquelles s'ajoute le don de Monsieur CHARDONNET, qui constitue un apport exceptionnel.
 - recours très limité à l'emprunt, passant de 5,5 à 4,5 millions de francs.
- En matière de fonctionnement, les recettes proviennent de trois sources principales :
 - les usagers des services publics communaux (environ 10 millions).
 - l'Etat (environ 27 millions).
 - les impôts locaux (35 millions avec la taxe d'ordures ménagères).

En conclusion de son exposé général, Monsieur B. JEHANNO estime que ce budget permet de satisfaire, dans l'ensemble, les besoins qui se sont manifestés. Sa progression, supérieure au taux d'inflation, reste raisonnable, puisque l'équilibre en est assuré sans augmentation exagérée de la pression fiscale.

A l'interrogation de Monsieur ROCHICCIOLI sur la très faible progression du concours de l'Etat, Monsieur J.-P. FOURCADE explique que la dotation globale de fonctionnement comporte deux parties :

- la dotation forfaitaire, calculée, à l'origine, à partir du montant perçu en matière de "taxe locale", et dont la part décroît d'année en année.
- la dotation de péréquation, elle-même calculée à partir de deux paramètres :
 - la pression fiscale par habitant,
 - le "potentiel fiscal" de la commune, calculé suivant la valeur de la matière imposable.

Ces deux paramètres sont défavorables à Saint-Cloud qui connaît une pression fiscale modérée et un très fort potentiel fiscal.

Enfin, Monsieur le Maire ajoute que la dotation globale de fonctionnement, pour l'ensemble du pays, n'a progressé que de 8,8 % en 1983, par rapport au volume de DGF attribué par l'Etat en 1982.

Délibérations

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FÉVRIER

Bily JEHANNO, Rapporteur général de la Commission des Finances et du Plan, rend compte de la réunion du 31 janvier 1983, au cours de laquelle la Commission a examiné en détail le projet de budget. Après avoir examiné le document budgétaire, chapitre par chapitre, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, le budget primitif de 1983 qui s'établit comme suit : (Tableau de gauche)

	Dépenses	Recettes
Investissement	16.782.000,00	16.782.000,00
dont		
- amortissement	—	3.101.450,55
- autres	16.782.000,00	13.680.549,45
Fonctionnement	82.715.000,00	82.715.000,00
dont		
- amortissement	3.101.450,55	—
- autres	79.613.549,45	82.715.000,00
Total du B.P. 83	99.497.000,00	99.497.000,00

Nature de l'opération	Dépenses	Recettes
Investissement	388.540,42	388.540,42
dont		
- amortissement	—	271.040,42
- prélèvements sur réserves	220.743,84	—
- autres	167.796,58	117.500,00
Fonctionnement	629.743,84	629.743,84
dont		
- amortissement	271.040,42	—
- Prélèvements sur réserves	—	220.743,84
- autres	358.703,42	409.000,00
Total général	1.018.284,20	1.018.284,20

3 B.P. 83 DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Adopté également à l'unanimité, le budget primitif du service de l'assainissement s'équilibre à 1.018.284,10 francs (Tableau de droite).

4 FIXATION DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX POUR 1983

Pour équilibrer le budget, un crédit de 31.824.850 francs a été inscrit au chapitre 977 du budget primitif. En application de la loi du 28 juin 1982, la ville percevra, en 1983, une recette de 1.014.582 francs au titre des "allocations compensatrices de la taxe professionnelle". Cette recette doit être déduite du produit fiscal ci-dessus, pour déterminer le montant du "produit attendu" des quatre taxes directes locales qui s'élève donc à 30.810.268 francs.

Les bases d'imposition pour 1983 ont été notifiées récemment en appliquant, à ces nouvelles bases, les taux votés par le Conseil Municipal en 1982, le « produit assuré » serait de 31.886.957 francs, dépassant le « produit attendu ».

Il est donc proposé au Conseil Municipal de réduire les taux des quatre taxes, en appliquant un "coefficient de réduction" de 0,9662 au taux de 1982, soit :

Les bases servant au calcul de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur les propriétés bâties ont été revalorisées forfaitairement de 13 % en 1983. Les contribuables assujettis à ces taxes, à matière imposable égale, ne subiront donc, grâce à la baisse du taux, qu'une augmentation de 9 % environ de la contribution revenant à la commune.

En ce qui concerne la taxe professionnelle, la diminution de la fraction des salaires prise en compte pour la détermination des bases, ainsi que l'étalement de l'augmentation des valeurs locatives également prises en compte, bénéficient aux entreprises assujetties, mais sont compensées par un versement de l'Etat à la commune. Toutefois, Monsieur le Maire rappelle que les contribuables des communes où le taux de taxe professionnelle est très faible acquitteront une cotisation supplémentaire de péréquation, fixée à 0,75 % en 1983. Les industriels de Saint-Cloud seront donc redevables de cette cotisation nationale.

Le Conseil Municipal adopte donc, à l'unanimité, cette réduction des taux des impôts directs locaux.

Désignation des taxes	Taux 1982	Taux 1983
Taxe d'habitation	6,28 %	6,07 %
Foncier bâti	5,59 %	5,40 %
Foncier non bâti	7,38 %	7,13 %
Taxe professionnelle	3,10 %	3,00 %

5 SUBVENTIONS - RENOUVELLEMENTS

6 NOUVELLES SUBVENTIONS

Le volume des subventions votées par le Conseil Municipal s'élève à 8.626.670 francs, en augmentation de 5,5 % sur le montant des subventions accordées au budget de 1982.

Dans ce volume, figurent les subventions aux organismes para-municipaux, dont le montant est égal à celui attribué au B.P. 82 :

- La Caisse des Ecoles 650.000 F
- Le Bureau d'Aide Sociale 764.000 F

En 1983, bénéficient de l'aide municipale six associations départementales ou communales, non subventionnées les années précédentes :

- Association Départementale ADAPEI
- Comité Départemental de la Prévention Routière
- Association Autonome des Parents d'Elèves de Saint-Cloud
- Union des Cadres en Recherche d'Activité UCRA
- Association PACT de Saint-Cloud
- Saint-Cloud Accueil-Animation.

Délibérations

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FÉVRIER

12

et

13

AIDE AUX ÉCOLES PRIVÉES

Conventions avec deux écoles privées

Le Conseil Municipal, unanime, autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec chacun des établissements scolaires privés de Saint-Cloud :

- Institution Saint-Pie-X
- Ecole Saint-Joseph

Au terme de ces conventions, la Ville s'engage à apporter, pendant cinq années, une aide matérielle à chacun des établissements. Cette subvention dont le montant sera déterminé, chaque année, par le Conseil Municipal, comprend deux parties :

- une allocation par élève domicilié à Saint-Cloud
- une participation au salaire de la femme de service affectée aux classes enfantines.

Pour l'année 1983, le montant par élève est fixé à 345 francs et la participation au salaire de la femme de service à 56.000 francs par établissement.

Le montant de l'aide ainsi attribuée en 1983 est de :

- 104.300 F pour l'Institution Saint-Pie-X
- 110.165 F pour l'Ecole Saint-Joseph.

PERSONNEL COMMUNAL

14

à

16

Transformations et créations d'emplois

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal procède à la mise à jour, pour 1983, du tableau des effectifs du personnel communal.

1) Transformations d'emplois

Pour mieux adapter les postes aux besoins des services, d'une part, et pour permettre un certain nombre d'avancements de grade d'autre part, il est d'abord procédé à la transformation de sept emplois.

2) Créations

Pour répondre aux besoins nouveaux, le Conseil Municipal crée :

- deux emplois et demi d'agent de service de deuxième catégorie,
 - deux emplois d'ouvrier d'entretien de la voie publique,
 - un emploi de programmeur de système d'exploitation pour diriger le service d'informatique nouvellement installé,
 - un emploi de directeur-adjoint du Conservatoire Municipal de Musique pour assister la Directrice dont les tâches croissent avec le développement des activités du Conservatoire et l'augmentation du nombre d'élèves.
- L'effectif théorique passe ainsi de 288 ½ emplois en 1982 à 295 emplois en 1983.

17

LOGEMENTS DU PERSONNEL

La liste des logements affectés à des employés communaux par "utilité de service" est modifiée en ce qui concerne :

- un ingénieur subdivisionnaire, auquel est affecté, à titre onéreux, un logement nouvellement acquis par la Ville,
- les deux directrices de crèches municipales dont les conditions de location des logements de fonction sont modifiées pour tenir compte des sujétions particulières de leur fonction.

18

ANCIENS SAPEURS-POMPIERS COMMUNAUX

L'allocation annuelle qui est accordée aux anciens pompiers communaux est fixée à 1.400 francs avec effet au 1^{er} janvier 1983.

19

GARANTIES D'EMPRUNTS

20

Programme de 24 pavillons HLM rue Sevin-Vincent

La garantie communale est accordée à l'Office Public d'HLM de Meudon pour un emprunt de 8.951.800 francs auprès de la Caisse de Prêts aux organismes d'HLM.

21

Immeuble HLM 27, rue Dailly

et

21

Pour la construction de cet immeuble, comportant 98 logements sociaux (51 HLM ordinaires et 47 P.L.R.) le Logement Français a sollicité la garantie communale pour un montant total d'emprunts de 11.450.000 francs. Le montant des emprunts contractés à ce jour n'est que de 10.115.800 francs. La S.A. d'HLM Le Logement Français sollicite la garantie communale pour des prêts complémentaires d'un montant total de 756.544 francs. Le Conseil Municipal donne d'autant plus volontiers son accord que l'ensemble des prêts qu'il aura ainsi garantis sera inférieur à la caution accordée au début de l'opération.

22

TARIFS COMMUNAUX

Crèches municipales

La participation des familles est fixée selon un barème communiqué par la Caisse d'Allocations Familiales. Pour l'année 1983, ce barème subit deux majorations de 4 %. Le Conseil Municipal décide que l'application des nouveaux tarifs sera effectuée au 1^{er} avril 1983 et au 1^{er} septembre 1983. Ce barème comporte 21 tranches déterminées par les ressources de la famille. En voici quelques exemples :

Tranche	Quotient familial mensuel	Tarif au 1.4.1983	Tarif au 1.9.1983
Inférieure	- de 1.225 F	15,60 F	16,20 F
Moyenne (11 ^o)	de 3.056 à 3.290 F	57,20 F	59,40 F
Supérieure	+ de 5.780 F	85,20 F	88,50 F

Délibérations

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FÉVRIER

GEOOTHERMIE

23

Signature d'un contrat de concession pour l'établissement et l'exploitation des installations de production et de distribution de la chaleur issue de l'énergie géothermique.

Répondant à l'appel aux candidatures lancé par le Conseil Municipal le 14 juillet 1982, la " Compagnie Générale de Chauffage " et la " Société ELF-Energies ", agissant conjointement et solidairement, se proposent de créer sur le territoire de la ville de Saint-Cloud, un réseau de distribution publique de chaleur provenant de ressources géothermiques.

A la suite de longues discussions menées par Monsieur CUNY et Monsieur JONKA, ces sociétés ont présenté un projet de contrat de concession et de cahier des charges, qui dégage totalement la responsabilité financière de la ville dans cette opération.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer ce contrat qui donne au concessionnaire l'exclusivité pour la distribution de chaleur issue de la géothermie sur une partie du territoire de la ville de Saint-Cloud pour une durée de 25 ans.

Il convient de noter que le périmètre retenu pour la distribution délimité par le boulevard de la République, la rue de Buzenval et la rue du Mont-Valérien, comprend environ 2.200 logements. Aucune obligation de raccordement ne sera faite à leurs propriétaires.

Les frais de raccordement et de branchement seront pris en charge par le concessionnaire.

Enfin, le prix de départ de la " thermie " produite par énergie géothermique sera inférieur de 10 % au prix de la chaleur produite par le fuel. Ce prix de départ évoluera selon une formule d'actualisation qui devra être rediscutée avec le concessionnaire.

Sous ces réserves, le Conseil Municipal unanime autorise le Maire à signer le contrat de concession.

TRAVAUX

24

Accès au parc de Saint-Cloud

Le Maire est autorisé à signer avec la SNCF une convention pour la réalisation des ouvrages d'art sous les voies ferrées. Le coût prévisionnel de l'opération peut s'évaluer comme suit (valeur octobre 1982) :

- Ouvrages d'art SNCF	2.128.446 F
- Autres travaux	800.000 F
- Frais et honoraires d'architecte (dont versement déjà effectué 71.589 F)	180.000 F

Total : T.T.C. 3.108.446 F

Monsieur le Maire ajoute qu'une subvention égale à 50 % du coût des travaux est attribuée par le Conseil Régional d'Ile-de-France.

TERRITOIRE COMMUNAL

25

Modification des limites territoriales des communes de Saint-Cloud et Sèvres

En novembre 80, les Conseils Municipaux de Saint-Cloud et Sèvres ont émis un avis favorable à la rectification des limites des deux communes. Il s'agissait de rattacher au territoire de Sèvres des terrains appartenant à l'Etat, situés à l'extrémité du parc de Saint-Cloud. Une enquête publique a été ordonnée par le Préfet. Aucune objection n'a été formulée. Le Conseil Municipal est invité à adopter les conclusions du rapport du Commissaire enquêteur. Le Conseil Municipal se prononce favorablement, à l'unanimité des membres présents, moins trois abstentions (Messieurs Chartier, Lefort des Ylouses et Voizard).

QUESTIONS DIVERSES

26

Acceptation de remboursement de sinistre

Le Conseil Municipal adopte les conclusions du rapport d'expertise des dégâts occasionnés à la suite du sinistre survenu, en cours de travaux, au logement direction de l'école élémentaire de Montretout. Le montant du remboursement par l'assurance est fixé à 111.712,76 francs.

Prochaine séance : vendredi 11 mars

VENDREDI 11 MARS
et JEUDI 17 MARS

Le Conseil Municipal s'est réuni à deux reprises, les 11 et 17 mars, après les élections municipales du 6 mars. Au cours de ces deux réunions du nouveau Conseil Municipal, il a été procédé à l'élection du Maire et des Adjoints, puis à la désignation des Conseillers Municipaux dans les différents organismes et syndicats intercommunaux.

La présentation du nouveau Conseil Municipal dans le présent Bulletin donne le compte rendu de ces deux réunions.

le carnet du bulletin

LEGION D'HONNEUR

Décret du 16 mars 1983

Ministère de la Défense :

- *Officier* : Monsieur Xavier LEMPEREUR de SAINT PIERRE
9, Parc de la Bérençère
- *Chevalier* : Monsieur Michel BAILLY
3, Boulevard Jules Peltier

PALMES ACADEMIQUES

Décret du 19 novembre 1982

Ministère de l'Éducation Nationale :

- *Commandeur* : Monsieur ANGOTTI
4, rue Michel Salles
- *Officier* : Madame MORTAIN
112, boulevard de la République
Madame MERCURY
7, rue Serviem-Meudon

Décret du 10 février 1983

- *Officier* : Monsieur André COLMARD
58, rue Preschez
- *Chevalier* : Monsieur Lucien BOURASSIN
17, rue Armengaud

MEDAILLES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Arrêté en date du 20 octobre 1982

Ministère du Temps Libre :

- *Médaille d'argent* : Mademoiselle Anne-Marie MARLIN
17, rue DANTAN

état-civil

Du 15 décembre 1982 au 2 mars 1983

NAISSANCES DANS LES FAMILLES CLODOALDIENNES

Jean-Philippe MULLER - Christian GRÉGOIRE - Kathia MARQUES - Alexandra SALIBI - Grégory HOMS - Basile BRIÈRE - Charles NICOLAS - Antoine REGIS - Emilie SEBIRE - Mickaël DREANO - Rhode ZEME - Christophe TONDU - Lauriane PFEFFER - Guillaume WETTSTEIN - Yannick FLORENT - Quiterie LEROY - Carole FROISSART - Diana RODRIGUES - Jean-Baptiste JOUHAUD - Maud GRASMUCK - Emeline STEVENOT - Marie VELIKANOV - Marie-Caroline ERRAUD - Thérèse BERT - Nicolas JOUHET - Thibaut DARTHOIS - Joséphine SERRE - Etienne DIGUET - Carl GURDJIAN - Victoire GOUNOD - Maxime DESTREBECQ - Géraldine LEPAGE - Antoine-TORRENTE - Karen GOYER - Romuald ROUCOU - Marine BASSET - Anne-Lise BEAUFRÈRE - Alexandre VIROLLE - Florian RECOUS - Olivier BJARNASON - Claire DEBOS - Caroline PERGOLA - Martine POIRIER - Laure DE GARAYÉ - Charles MAUTIN - Cécile FISZBIN - Pierre CHARBONNEAU - Armelle MONOD - Guillaume LABBÉ - Constance PETIT - Jean-Charles BLANO - Damien CHARDONNET - François-Raoul GILLIOT - Ludwig CATTÉ - Florence TOCREAU - Richard MONA - Mathieu LEFEVRE - Eric SEITLER - Alexandre PERTHUISON.

MARIAGES

Philippe BÉLIN & Joëlle BETTAN - Gérard BOURSILLON & Laurence GADROY - Amaury Le BASTART de VILLENEUVE & Laurence BÉDIER - Hubert CARRET & Linda Van der KERK - Didier MEUDIC & Dominique ROLE - Bernard VESQUE & Annie GONTIER - Jean-Noël LEMAITRE & Evelyne PENAULT - François LETAILLIEUR & Mady FLOQUET - Bruno CHIDLOVSKY & Elisabeth POLLOCK - Jean-Pierre CASASSUS-BUILHÉ & Françoise NEVERRE - Alain FAUDOT & Brigitte CHADAL - Lucien VIDONI & Martine LEVIEUX - Maurice TANGUY & Patrice LEBEGUE - Philippe URIOT & Nathalie de CARGOUËT de RANLÉON - Patrick BAZELOT & Michelle LOPEZ - Pierre TOURAIS & Suzanne ROLLERI - Robert CELINI & Laurencine BEAUCAL - Philippe FARHAT & Fatima LADJINE - N'Tombo BITOTA & Diakiese BATADIKIO - Jean GIROUDON & Brigitte DENEUX - François-Xavier TUAL & Nathalie GUILLIER - Patrice MEUNIER & Isabelle HOCHEGERTEL - Robin BARCHON & Hélène RENAULT.

DÉCÈS

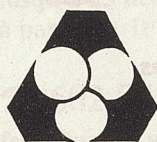
Marie THOMASSIN Vve HUTIN - Hélène TSANACA Vve SIRÉTIS - Maurice CHONEZ - François DÉVILLETTE - Pierre COUROU-LEAU - Augustine MARTINI - Raymond LENOIR - Elisabeth NICOLAÏDHI ép. FOURNOL - Jean PIEL - Maxime MÉNÉRAT - Robert GRAILLOT - Angelle DARCHIS Vve LEROY - Jean-Marc VISEUR - Victorine LEGRAND Vve THIRIOT - Pascal ROSSI - René NAY - Georges AUBERTIN - Léa RIVET - Vincent FOURNIER - Jamal KAZMA - Christiane CACANIONA ép. MAROIS - Gabrielle BONNEMOY Vve GADOUX - Anne RICHARD ép. JEANMOUGIN - Suzanne CAILLAT Vve PANSU - André ARFOUILLOUX - Fernand FLEURUS - Yves LELIAS - Sophie FOURNIER - René SOLIGNY - Francis AUROY - Geneviève PICHARD Vve RODIER - Théophile MAGNIN - Elena FILIPESCO Vve O'KELLY DE GALLAGH - Raymond VIALA Vve RICQUART - Charlotte HÉLARD Vve SOL - Eugénie BOITON Vve PARA - Marthe MONNIER - Claude MOREAU - Gabrielle BESSIERES Vve LE COUTEULX de GAUMONT - Marie COULON Vve LAGNEAU - Andrée KREMPPE Vve DUVAL - Pierre RICHET - Elise ANDRY Vve CHANDON - Lucien DUCHEMIN - Roger MOREAU - Robert MANDEL - Paul FOURNIAU - Henri TYGHEM - Eugénie COMMUNIER Vve BARBET - Renée GONDIN ép. TATON - Zographia CANDRIDES Vve SPORIAS - Jean CRISTOFINI - Marie ANXIONNAZ Vve LEFEBVRE - Jean ARTUS - Michel JUHANT - Edmond JOBERT - Juliette FONTANEL Vve AUBERT - Eugénie DESJARDINS DESCHATRES.



- Bain de vapeur
- Amincissement
- Raffermissment
- U.V.A.
- Visage et corps
- Traitements rejuvénisants
- Automusculation du visage
- Produits de beauté et de maquillage
- Yoga - Respiration - Détente
- Bio-harmonie : épanouissement du corps en musique

institut maine

78, bld de la république
92210 saint-cloud



LE CRÉDIT MUTUEL VOUS PRÊTE

☎ 602.43.40

15, rue d'Orléans

VERANDAS

CLOISONS

MENUISERIE

ALUMINIUM-PLASTIQUE

SURVITRAGE

SAB

73, bld Sénard, 92210 Saint-Cloud

☎ 771.12.12

"la tonnelle"

OUVERTURE D'UNE CAVE
DE VINS FINS
ALCOOLS
CHAMPAGNES
SPIRITUEUX
ET D'UN RAYON
DE PRODUITS



HÉDIARD

*Livraisons gratuites
et cadeaux d'entreprises*

51 bis, rue du Val-d'Or, Saint-Cloud
tél. 771.28.48

PRÈS DE LA PHARMACIE - PARKING A 20 MÈTRES

La Boutique du Village

prêt-à-porter • sportswear

*fête son premier mois d'existence
et remercie ses nouvelles
clientèles de leurs visites
et de leurs encouragements*



11, rue de l'Eglise - 92210 Saint-Cloud
Tél. 771.13.40

STAR

HORLOGERIE - BIJOUTERIE

toutes réparations et transformations
(effectuées sur place)

*spécialiste montres quartz, radios-réveils,
pendules anciennes,...*

☎ 602.21.56

21 bis, rue Gounod
92210 Saint-Cloud



ENTREPRISE GENERALE DE MENUISERIE
charpentes - escaliers - agencements

H UET s. a.

Tél. 602 43.67

13 et 15, rue de Nogent, 92210 Saint-Cloud

Hubert FAURIE

Artisan Peintre

VITRERIE - PAPIERS PEINTS

134, rue de la Porte-Jaune - 92210 SAINT-CLOUD
Tél. 602.89.16

MENUISERIE - AGENCEMENT - CUISINE

C. DELAUNE

124, rue Tahère - SAINT-CLOUD
771.75.21



PEUGEOT

TALBOT

VEHICULES NEUFS - OCCASIONS SELECTIONNEES

LOCATIONS SANS CHAUFFEUR

MECANIQUE - TOLERIE - PEINTURE TOUTES MARQUES

Agréé Compagnies d'Assurances - Règlement direct

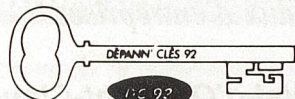
Spécialiste d'équipements de véhicules automobiles pour handicapés physiques



SAINT-CLOUD

AUTOMOBILES

147, avenue Foch 92210 SAINT-CLOUD - Tél. : 771.83.80 +



DC 92

602.99.99

210 bd de la République
92210 Saint-Cloud

SERRURERIE

Clés tous modèles
Blindage de portes
Grille de protection
Volet métallique
Porte de cave en fer
Ouverture de porte
Pose de toutes serrures :
Fichet - Muel - Pollux - Picard
Coffre-fort

ELECTRICITÉ

Interphone immeuble et pavillon
Gâche électrique
Digi-clés
Petit dépannage

PLOMBERIE

Fuite d'eau
Branchement machine à laver
Chauffage central : gaz et mazout.

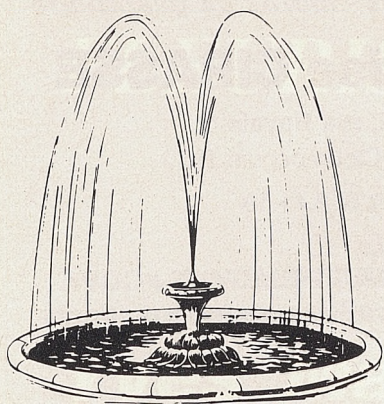
ALARME

Appartement - Pavillon
Magasin - Voiture
Centrale multizones
Barrière infra-rouge
Contacteurs de chocs
Transmetteur téléphonique

RCS Nanterre 310 499 637

le restaurant de la grande gerbe

parc de Saint-Cloud
vous propose sa nouvelle formule



Déjeuners
tous les jours

Diners
jusqu'à 23 heures
à partir du 1^{er} mai

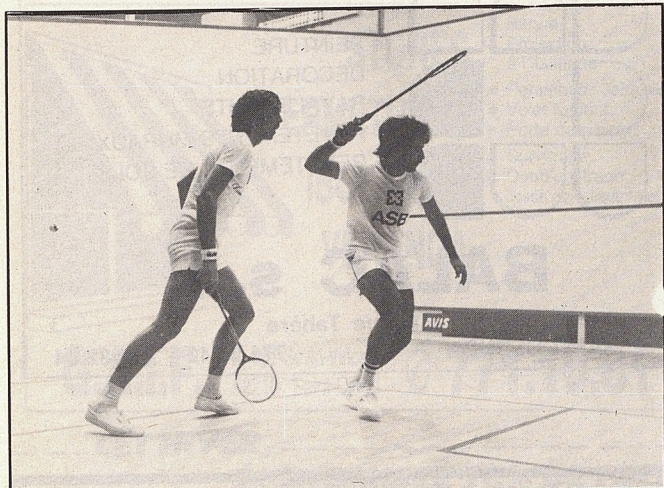
☎ 602.24.20-602.27.41
fermeture le vendredi

tout à volonté
buffet géant de hors-d'œuvre
choix de fromages et desserts
vins rouges, blancs, rosés
cafés

Au choix : un plat de poissons
ou un plat de viande garnie
(sélection de 10 plats chauds)

120 F tout compris
60 F enfants maxi 7 ans

location de bicyclettes et patins à roulettes de randonnées



602.14.12

LE SQUASH-CLUB DE SAINT-CLOUD
VOUS OFFRE :

6 courts climatisés
2 saunas - 2 solariums
bar - restaurant
boutique - club hi-fi

Galerie marchande
des Bureaux de la Colline
Saint-Cloud

LE MEILLEUR ACCUEIL
VOUS SERA RÉSERVÉ A LA

Lingerie Stéphanie
ex VICTOIRE

29, rue Royale, SAINT-CLOUD 602.49.61

MARQUES POUR TOUS LES BUDGETS : ETAM
PERELE - WARNER - AUBADE - RASUREL - VALISERE
LE BOURGET - GERBE

La Lunetterie

LUNETTES OR et ÉCAILLE
SUR MESURES

JUMELLES - LOUPES
BAROMÈTRES

Piles pour prothèses auditives

9, rue Dailly 602.03.49



AU CHIEN CLODOALD

Salon de toilettage

Accessoires pour chiens

Toilettes soignées

18, avenue Bernard-Palissy,
92210 SAINT-CLOUD ☎ 771.33.93

8 h 30 - 13 h 14 h - 19 h

Modernisez votre chauffage
plus de confort - moins de gaspillage

Entreprise CIRASSE

72, rue Royale
à Saint-Cloud depuis 1830

☎ 602.41.49

Renseignez-vous sur :

- le **Système Z MULTIÉNERGIE-ACOVA**
- les **nouveaux radiateurs indépendants**

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

15, rue de l'Eglise
92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 03.97
602 86.95

Permanence : dimanches et jours fériés
de 9 h à 12 h

6, rue Georges-Clemenceau
78002 VERSAILLES - Tél. 950 01.24

PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE

Ent. Jean-Luc ROSSET

☎ 741.29.72

82, bd. de la République
92210 SAINT-CLOUD

ELECTRICITE GENERALE

Signalisation Lumineuse - Eclairage Public

s. a. r. l. **R. TRILA**

24, rue Bucourt

92210 SAINT CLOUD

Tél. 771 69.74

Agréé EDF et Qualifélec



PEINTURE
DÉCORATION
RAVALEMENTS
REVÊTEMENTS MURAUX
REVÊTEMENTS DE SOLS

BALAC s. a.

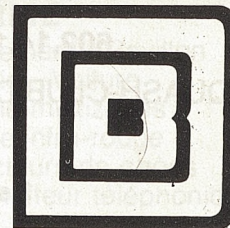
92 SAINT-CLOUD

138, rue Tahère

771 83.42 - 771 82.84

BANQUE

de **BAECQUE BEAU**
votre Banque Privée
à **SAINT-CLOUD**



4, parc de Béarn

602 30.19
602 45.61

FLEURISTE

Yves Martin

Yves Martin

2, rue Dailly - 602.03.95

*Livraisons assurées par nos soins
ainsi que tous travaux
pour réceptions, mariages, deuils, jardins et terrasses.*

magasin ouvert
7 jours sur 7 de 8 h 30 à 20 h 30

SERVICE INTERFLORA



STORES
FERMETURES
ISOLATION
VERANDA

- Banne
- Projection à l'italienne
- Persienne. Jalousie
- Volet roulant
- Porte de garage
- Survitrage
- Double vitrage
- Joints de calfeutrement

G.A.I.F. 2, rue Sevin-Vincent
92210 Saint-Cloud ☎ **771.10.81**

CET HIVER,
ÉCONOMISEZ 70% DE FUEL.



QUOI, QUOI, QUOI?

Oui, avec Perche i, vous économisez 70% de fuel,
vous avez toujours un chauffage de rechange
et vous avez droit à une subvention EDF de 3000 F.

demandez la brochure Perche i, à

Entreprise CIRASSE

72, rue Royale
☎ 602.41.49

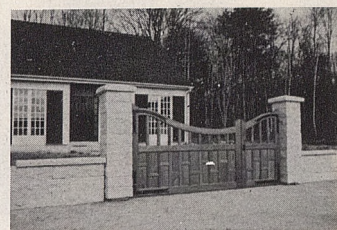


P.E.R.C.H.E. I : UNE POMPE A CHALEUR POUR SOULAGER VOTRE CHAUDIÈRE.

BOIS et MENUISERIE de MONTRETOUT

Ets R. ROTHE

2, rue Joseph-Leguay
92210 SAINT-CLOUD
Tél. 771.83.57



FABRICANT

VOLET A L'AMERICAINE - BARRES ET ÉCHARPES
PORTES INTÉRIEURES DE STYLE
ET A PETITS CARREAUX
PORTAILS DE CLOTURE

BOIS AU DETAIL découpe à vos mesures

AGGLO - CONTRE-PLAQUÉ - LATTES

MOÛLURES et TASSEAUX

Quincaillerie BRICARD

Produits pour isolation - Survitrage

MENUISERIE INDUSTRIELLE

Châssis de toiture

DÉPOSITAIRE « KAZED »

(fermé dimanche et lundi - Parking assuré)

COUVERTURE • PLOMBERIE • SANITAIRE
 ADDUCTION D'EAU & GAZ
 CHAUFFAGE • CLIMATISATION • FUMISTERIE
 VENTILATION • AIR COMPRIMÉ • INSTALLATIONS
 PARTICULIÈRES & INDUSTRIELLES TOUTES IMPORTANCES
 SERVICE APRÈS-VENTE & ENTRETIEN ASSURÉS

(FONDÉE EN 1937)

Sté RAMOS & Cie

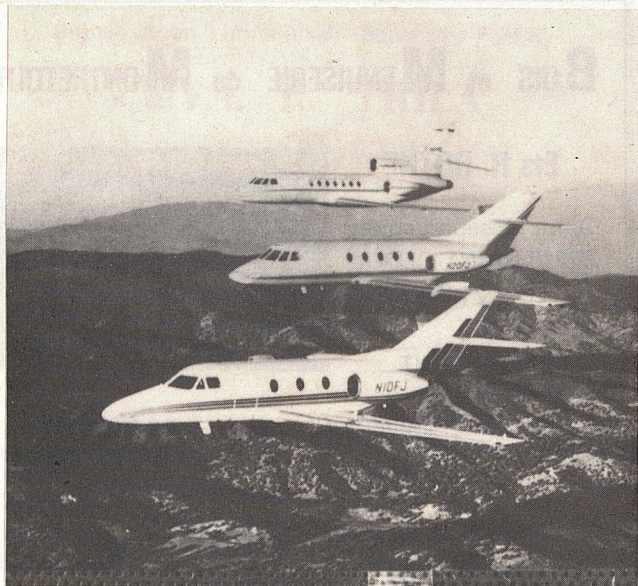
9, avenue de Longchamp

771.11.34

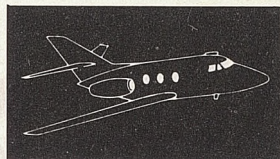
37, avenue Bernard-Palissy

771.18.36

92210 SAINT-CLOUD



AVIONS MARCEL DASSAULT

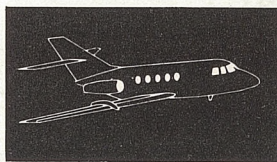


Falcon 10

6/7 places
3.500 km

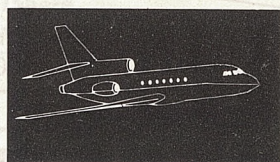
Performances brillantes
vitesse - économie

BREGUET AVIATION



Falcon 20

8/10 places
2.800 km
Vendu à
450 exemplaires



Falcon 50

10/12 places
6.500 km
Tri-réacteur
à long rayon d'action

LES MYSTÈRE-FALCON DE DASSAULT - UNE FAMILLE UNIQUE

LA FAMILLE FALCON EST VRAIMENT UNIQUE AU MONDE. BÉNÉFICIAIRE DE LA TECHNOLOGIE DE POINTE DES AUTRES AVIONS DASSAULT-BREGUET, LES TROIS JETS D'AFFAIRES FALCON 10, FALCON 20 ET FALCON 50 VOLENT DANS 45 PAYS. CONÇUS ET FABRIQUÉS COMME LES AVIONS DE LIGNE LES PLUS RÉCENTS, ILS SE SONT IMPOSÉS AUPRÈS DE CENTAINES DE CLIENTS, GOUVERNEMENTS OU SOCIÉTÉS.

Entreprise Générale CALVAR

S.A.R.L.

Maçonnerie • Béton armé

10, rue du Camp-Canadien
92210 SAINT-CLOUD

☎ 771.71.71

PEINTURE • DECORATION

Papiers peints

Tissus collés

D. PERRIER

13, rue Dr-Desfossez, SAINT-CLOUD

602.23.85

MAISON DE LA PRESSE

LIBRAIRIE • PAPETERIE

J. Pleurdeau

16, rue Royale, SAINT-CLOUD

☎ 602.04.12



paul dahl

paul dahl

24, QUAI CARNOT, 92212 SAINT-CLOUD

TEL. 602 70.45

EQUIPEMENTS DE FREINAGE A AIR COMPRIME

PIECES ÉLECTRIQUES POUR L'AUTOMOBILE

THOMSON

le meilleur de la technique

TELE - GOUNOD

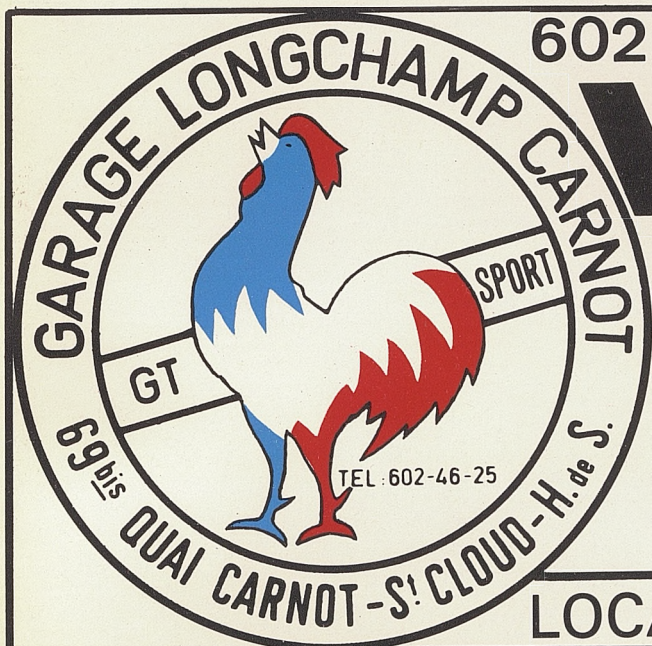
17, RUE GOUNOD
92210 SAINT-CLOUD
602.45.18

télé - vidéo - radio

ménager - disques

la sécurité d'un grand nom

GRUNDIG



602 46 25

AGENCE OFFICIELLE

VOLVO

LANCIA

AUTOBIANCHI

LEYLAND

LOCATION SANS CHAUFFEUR

& TOUTES AUTRES MARQUES :

LE COUP DE FOUDRE



Les conseils "Tapis et Moquettes de France"

Nous devons vous l'avouer : nous aimons notre métier, nous aimons ce que nous vendons, nous aimons vous dire "Au Revoir" avec la satisfaisante sérénité du travail bien fait. Vous retrouverez l'infini plaisir d'être reçu avec attention, plus en ami qu'en client, et l'ineffable tranquillité de vous trouver en présence d'un spécialiste compétent. Il connaît son métier. Il mérite votre confiance.

Il guidera votre choix en respectant votre goût.
A vous le plaisir de vivre dans un cadre personnalisé. A nous celui d'y avoir participé.

LE COUP D'ŒIL



Le choix "Tapis et Moquettes de France"

Il suffit de passer la porte de l'un de nos magasins pour s'apercevoir à quel point nous considérons le Choix comme une fonction primordiale du Service que nous nous devons de vous assurer. Qu'il s'agisse de moquettes, de tapis faits machine, de tapis d'Orient points noués à la main, les Collections de "Tapis et Moquettes de France" vous présentent des gammes complètes et équilibrées, tant sur le plan des couleurs, des qualités et des aspects, que sur celui des prix.

Le Choix "Tapis et Moquettes de France" est le gage de votre totale liberté d'imagination en décoration.

LE COUP DE GENOUX*



La pose "Tapis et Moquettes de France"

Qu'il s'agisse de pose tendue ou de pose collée, la mise en place d'une moquette ne s'improvise pas. Les Compagnons-poseurs de "Tapis et Moquettes de France" ont tous reçu un long et difficile apprentissage (3 à 5 ans), leur permettant de réaliser de l'installation la plus simple à la plus complexe.

Ils sont de plus assistés par le Service Technique de l'Entreprise qui possède en ce domaine, l'irremplaçable expérience de 22 années de respect des normes draconiennes exigées dans le bâtiment et les grands programmes de constructions publiques ou privées.

* Le coup de genoux est l'outil qui permet d'assurer une parfaite tension de la moquette, lors d'une pose tendue.

LE COUP DE MAITRE



La qualité "Tapis et Moquettes de France"

La constance de la qualité, que vous pouvez être persuadé trouver dans toutes les Collections que nous proposons, est le fruit d'une rigoureuse sélection en laboratoire d'essais. "Tapis et Moquettes de France" teste pour votre sécurité et ne laisse jamais passer la moindre des défaillances.

En confiant vos sols à "Tapis et Moquettes de France", vous contractez déjà une véritable assurance.

Notre savoir-faire est au service de votre savoir-vivre.

LE COUP DE POUCE



Les financements "Tapis et Moquettes de France"

De simples facilités accordées au sein même de "Tapis et Moquettes de France", au crédit personnalisé jusqu'à 24 mois, les possibilités de financement que propose notre Entreprise, démontrent qu'elle est constamment soucieuse de mettre à la disposition de ses clients, les solutions les plus adaptées.

Le Groupe "TAPIS ET MOQUETTES DE FRANCE" a son siège social à SAINT-CLOUD : habitant dans notre canton vous bénéficiez du privilège de pouvoir vous y adresser directement. Des salons d'exposition et une équipe de très haute compétence sont mis à votre disposition pour vous recevoir dans de très exceptionnelles conditions. Vous y trouverez tous les tapis de décoration qui sont mis en vente dans les 5 magasins répartis sur tout le territoire national. Vous y trouverez également les plus prestigieuses collections de tapis d'Orient et près de 5000 solutions différentes pour vos moquettes et vos revêtements de sols et de murs.

Assurez l'emploi de votre région en vous adressant directement à TAPIS ET MOQUETTES DE FRANCE - 5, avenue Caroline à SAINT-CLOUD. Ouvert du lundi au samedi inclus de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h. Téléphone 771.03.02.

**TAPIS & MOQUETTES
DE FRANCE**

De vrais professionnels